

Note: Cette traduction a été établie par le Greffe à des fins internes et n'a aucun caractère officiel

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

**APPLICATION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR L'ÉLIMINATION
DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE**

(ARMÉNIE c. AZERBAÏDJAN)

**DEMANDE EN INDICATION DE MESURES CONSERVATOIRES
DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE**

28 septembre 2023

[Traduction du Greffe]

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1
II. Les faits motivant la demande	3
A. Le siège du Haut-Karabakh par l’Azerbaïdjan avant l’offensive du 19 septembre 2023.....	3
B. L’offensive lancée par l’Azerbaïdjan le 19 septembre	9
III. La compétence <i>prima facie</i>	20
IV. Les droits dont la protection est recherchée et leur lien avec les mesures sollicitées	20
V. Le risque de préjudice irréparable et le caractère d’urgence	22
VI. Les mesures conservatoires demandées	23

I. INTRODUCTION

1. Conformément à l'article 41 du Statut de la Cour et à l'article 73 de son Règlement, la République d'Arménie (ci-après l'« Arménie ») prie d'urgence la Cour d'indiquer des mesures conservatoires à l'intention de la République d'Azerbaïdjan (ci-après l'« Azerbaïdjan ») pour préserver et protéger les droits consacrés dans la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ci-après la « CIEDR »). Étant donné l'extraordinaire gravité de la situation décrite ci-après, et conformément au paragraphe 4 de l'article 74 du Règlement de la Cour, l'Arménie prie en outre la présidente, dans l'attente d'une décision sur sa demande, de demander immédiatement à l'Azerbaïdjan d'agir de manière que toute ordonnance de la Cour sur ladite demande puisse avoir les effets voulus.

2. Le 19 septembre 2023, l'Azerbaïdjan — en violation manifeste de l'accord de cessez-le-feu décrété par la déclaration trilatérale de 2020¹, et en manquement de son obligation de ne pas aggraver le différend, qui a été réaffirmée dans de multiples ordonnances de la Cour² — a lancé une offensive militaire de grande envergure contre les 120 000 habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh, bombardant de manière indiscriminée la capitale, Stepanakert, et d'autres zones habitées par des civils³. L'offensive faisait suite au blocage du corridor de Latchine par l'Azerbaïdjan, qui durait depuis neuf mois. S'il existe peu d'informations fiables, il est toutefois clair que cette attaque a fait des centaines de morts et de blessés, notamment des civils, et a entraîné le déplacement quasi immédiat d'au moins 30 % de la population à l'intérieur du Haut-Karabakh⁴. En outre, comme pour les précédentes attaques menées par l'Azerbaïdjan contre des personnes d'origine arménienne, des informations crédibles faisant état d'atrocités commises contre des civils commencent déjà à être

¹ Ministère de la défense de la Fédération de Russie, *Information bulletin of the Ministry of Defense of the Russian Federation on the activities of the Russian peacekeeping contingent in the Nagorno-Karabakh conflict zone (as of September 19, 2023)* (19 septembre 2023) (traduction anglaise certifiée conforme du russe) (**annexe 55**).

² Voir *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 7 décembre 2021*, C.I.J. Recueil 2021, p. 393, par. 98 1) c) ; *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), demande tendant à la modification de l'ordonnance du 7 décembre 2021 indiquant une mesure conservatoire, ordonnance du 12 octobre 2022*, par. 23 2) ; *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 22 février 2023*, par. 3, 7 ; *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), demande tendant à la modification de l'ordonnance du 22 février 2023 indiquant une mesure conservatoire, ordonnance du 6 juillet 2023*, par. 30.

³ « Azerbaijani forces strike Armenian-controlled Karabakh, raising risk of new Caucasus war », *Reuters* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.reuters.com/article/armenia-azerbaijan-idCAKBN30P0L9> (**annexe 56**). L'attaque n'a pas été provoquée, mais l'Azerbaïdjan a prétendu conduire une « opération anti-terroriste » à la suite de l'explosion de deux mines terrestres dans une zone sous le contrôle total de l'armée azerbaïdjanaise, explosion que l'Azerbaïdjan a imputée sans la moindre preuve à une opération de type commando qu'auraient menée les forces arméniennes locales. Voir « Azerbaijan launches 'anti-terrorist' operation in Nagorno-Karabakh », *Financial Times* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.ft.com/content/62d7923b-e68d-41ff-9ad6-428562389510> (**annexe 71**). Voir aussi « Compendium of Illustrative Images Showing the Civilian Suffering and Forced Displacement Resulting from Azerbaijan's Military Assault on Nagorno-Karabakh and its Targeting of Civilians and Civilian Structures (Confidential) » (**annexe 122**).

⁴ Ministère des affaires étrangères de l'Arménie, déclaration du ministre Ararat Mirzoyan à la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : https://www.mfa.am/en/speeches/2023/09/23/fm_unga/12236, p. 2 (**annexe 97**).

rapportées⁵. En parallèle, d'infâmes discours haineux arménophobes continuent d'être abondamment diffusés sur les réseaux sociaux azerbaïdjanais⁶.

3. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants déplacés de force se trouvent contraints de vivre dans les rues de Stepanakert, dans des sous-sols ou d'autres abris, sans accès adéquat au chauffage, à l'électricité, aux médicaments, aux installations sanitaires ou à la nourriture, terrifiés à l'idée de ce qui pourrait leur arriver dans les prochaines heures⁷. Des centaines de civils sont toujours portés disparus⁸.

4. Selon les termes d'un accord de cessez-le-feu que l'Azerbaïdjan a imposé aux autorités du Haut-Karabakh le 20 septembre 2023⁹, les forces armées locales ont commencé à déposer les armes. L'Azerbaïdjan continue cependant d'ignorer les nombreux appels de la communauté internationale, qui lui demande de faire preuve de transparence et de donner des assurances crédibles que les droits et la sécurité des personnes d'origine arménienne du Haut-Karabakh seront respectés, et notamment d'autoriser des observateurs internationaux neutres à se rendre dans la région¹⁰.

5. À la date du 27 septembre, huit jours après l'offensive de l'Azerbaïdjan, des dizaines de milliers de personnes d'origine arménienne avaient été déplacées de force de leur terre ancestrale vers l'Arménie¹¹. Les récits qui nous sont parvenus jusqu'à présent sont

⁵ Voir, par exemple, Nagorno Karabakh Observer, @NKobserver, « Des crimes de guerre commis par les forces azerbaïdjanaises sont signalés dans des villages du Karabakh peuplés de personnes d'origine arménienne. Des informations nous sont parvenues, nous en avons vérifié certaines et nous essayons d'avoir une idée précise de la situation. Cela pourrait expliquer en partie pourquoi de nombreuses personnes dans les régions plus éloignées sont toujours introuvables 3 jours après le cessez-le-feu », *X* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/nkobserver/status/1705605392074445040> (**annexe 98**); Lemkin Institute for Genocide Prevention, @lemkininstitute, « Selon des témoignages en provenance de l'Artsakh, des enfants ont été décapités, et les hommes et les garçons les plus âgés sont séparés des femmes et des enfants. Nous espérons que cela ne soit pas vrai, mais nous avons toutes les raisons de craindre que c'est le cas », *X* (22 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/lemkininstitute/status/1705395252385714513> (**annexe 94**); « Monitoring Ethnic Cleansing in Nagorno-Karabakh », *University Network for Human Rights*, accessible à l'adresse suivante : <https://www.humanrightsnetwork.org/nk-live-monitor>, p. 7 (« Des informations ont commencé à circuler, faisant état d'exécutions extrajudiciaires de civils, ... ainsi que de prises d'otages et de violences sexuelles ») (**annexe 119**).

⁶ Voir *infra*, par. 23. Voir aussi « Demonstrative List of Hate Speech and Racial Hatred by Azerbaijani State Officials, Public Figures and Other Individuals and Groups against Armenians Following the 19 septembre Military Assault against Nagorno-Karabakh » (**annexe 121**).

⁷ Voir *infra*, par. 21-22, 24.

⁸ Voir *infra*, par. 20.

⁹ « Stepanakert and Baku reach 6 agreements », *News.am* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/782870.html> (**annexe 99**).

¹⁰ Voir *infra*, par. 26.

¹¹ « 50,243 forcibly displaced persons enter Armenia from Nagorno-Karabakh as of 15pm Wednesday », *News.am* (27 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/783649.html> (**annexe 117**); Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Le HCR se tient prêt à fournir une assistance humanitaire additionnelle aux personnes fuyant vers l'Arménie » (26 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr/actualites/communiques-de-presse/le-hcr-se-tient-pret-fournir-une-assistance-humanitaire> (« Cet après-midi, le gouvernement de la République d'Arménie a indiqué que quelque 19 000 personnes avaient fui vers l'Arménie depuis le 23 septembre. Le nombre de ces personnes a plus que triplé depuis hier, et de longues files d'attente ont été signalées aux frontières. La majorité des personnes qui arrivent sont vulnérables, notamment des personnes âgées, des femmes et des enfants. Elles sont épuisées et ont besoin d'une aide d'urgence, ainsi que d'un soutien psychosocial. ») (**annexe 113**); « People evacuating en masse from Karabakh capital Stepanakert to Armenia (PHOTOS) », *News.am* (25 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/783063.html> (**annexe 111**); Compendium of Illustrative Images Showing the Civilian Suffering and Forced Displacement Resulting from Azerbaijan's Military Assault on Nagorno-Karabakh and its Targeting of Civilians and Civilian Structures (Confidential) (**annexe 122**).

déchirants¹². L'ancien ministre d'État à l'administration civile a déjà été arrêté, alors qu'il tentait de fuir en Arménie, dans le cadre de ce qui a tout d'un vaste programme punitif¹³. Les persécutions et discriminations que l'Azerbaïdjan inflige de longue date aux personnes d'origine arménienne¹⁴, notamment le siège de neuf mois imposé aux habitants qu'il dit considérer comme ses ressortissants, ne laissent nulle place au doute : ceux qui restent au Haut-Karabakh risquent fort d'être placés devant une alternative, être privés de la jouissance, dans des conditions d'égalité, des droits que leur reconnaît la CIEDR — dont le droit à la sûreté de la personne et d'autres droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels — ou quitter leurs terres ancestrales.

6. Dans ces circonstances, l'Arménie n'a d'autre choix que de demander à la Cour d'indiquer des mesures conservatoires pour protéger de toute urgence les droits en cause.

II. LES FAITS MOTIVANT LA DEMANDE

7. Pendant plus de neuf mois avant son offensive du 19 septembre, l'Azerbaïdjan a assiégé les habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh. Il a entravé la libre circulation des personnes, des véhicules et des marchandises à destination et en provenance de la région ; il a délibérément privé le Haut-Karabakh de gaz et d'électricité ; et il a attaqué des agriculteurs pour empêcher la moindre production locale de nourriture, aussi limitée soit-elle (**section II.A**). L'attaque du 19 septembre est l'aboutissement évident des efforts que déploie l'Azerbaïdjan pour détruire ou déplacer la population d'origine arménienne (**section II.B**). C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la nécessité de la protection demandée aujourd'hui à la Cour.

A. Le siège du Haut-Karabakh par l'Azerbaïdjan avant l'offensive du 19 septembre 2023

8. Le siège de neuf mois du Haut-Karabakh qui a précédé l'offensive lancée par l'Azerbaïdjan le 19 septembre a entraîné de « graves pénuries de nourriture, de médicaments, de produits d'hygiène et d'autres fournitures essentielles »¹⁵, et a été largement condamné par la communauté internationale¹⁶.

¹² G. Gavin, « 'We know we aren't going back': Nagorno-Karabakh Armenians face up to a life in exile », *Politico* (26 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.politico.eu/article/we-know-we-arent-going-back-nagorno-karabakh-armenians-face-up-to-a-life-in-exile-refugees/> (**annexe 114**).

¹³ Voir *infra*, par. 24.

¹⁴ Voir, par exemple, *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan)*, mémoire de l'Arménie (23 janvier 2023) (ci-après le « mémoire de l'Arménie »), vol. I, partie III, chap. 1, sect. IV ; chap. 2, sect. I ; chap. 3, sect. II ; partie IV, chap. 2, sect. II.

¹⁵ « Azerbaïdjan : Il faut garantir les droits des civils au Haut-Karabakh », *Human Rights Watch* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.hrw.org/fr/news/2023/09/23/azerbaïdjan-il-faut-garantir-les-droits-des-civils-au-haut-karabakh>, p. 1 (**annexe 100**).

¹⁶ Voir, par exemple, Service diplomatique de l'Union européenne, *Azerbaïdjan : Déclaration du Haut Représentant Joseph Borrell sur la situation humanitaire sur le terrain* (26 juillet 2023), accessible à l'adresse suivante : https://www.eeas.europa.eu/eeas/azerbaijan-statement-high-representative-josep-borrell-humanitarian-situation-ground_en (« L'Union européenne est profondément préoccupée par la situation humanitaire extrêmement grave qui touche la population locale dans l'ancien oblast autonome du Haut-Karabakh. La circulation le long du corridor de Latchine est entravée depuis plus de sept mois, malgré les ordonnances rendues par la Cour internationale de Justice aux fins de la réouverture du corridor »), p. 1 (**annexe 25**) ; Conseil de l'Europe, *Situation humanitaire au Haut-Karabakh : Déclaration de la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić* (28 juillet 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/humanitarian-situation-in-nagorno-karabakh> (« Je suis extrêmement préoccupée par la gravité de la situation humanitaire et des droits humains au Haut-Karabakh et mes pensées vont aux habitants qui sont frappés de plein fouet. J'appelle de nouveau fermement au rétablissement de la liberté de circulation dans le corridor de Latchine. ») (**annexe 29**) ; Commission des relations extérieures du Sénat, Déclaration de Yuri Kim, secrétaire d'État

9. La Cour se souviendra que le siège a commencé le 12 décembre 2022, lorsque l’Azerbaïdjan a orchestré de prétendus « actes de protestation » de militants écologistes qui ont bloqué le corridor de Latchine, seule route entre le Haut-Karabakh et l’Arménie, qui, selon les termes de la déclaration trilatérale, devait « assurer la liaison » entre ces deux territoires¹⁷. Reconnaisant le risque imminent de préjudice irréparable que posait la rupture de l’unique lien entre les personnes d’origine arménienne et l’Arménie, la Cour a ordonné à l’Azerbaïdjan, le 22 février 2023, de « prendre toutes les mesures dont [il] dispose afin d’assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du corridor de Latchine dans les deux sens »¹⁸. Au mépris de l’ordonnance de la Cour, l’Azerbaïdjan a continué de soutenir les prétendus militants écologistes pendant encore deux mois¹⁹. Ces soi-disant protestataires se sont dispersés le 28 avril 2023, mais

adjoint par intérim aux affaires européennes (14 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.foreign.senate.gov/hearings/assessing-the-crisis-in-nagorno-karabakh> (« La situation humanitaire actuelle n’est pas acceptable. Le passage de l’aide humanitaire par le corridor de Latchine et d’autres routes doit être rétabli dès à présent ») (**annexe 52**) ; Ministère de l’Europe et des affaires étrangères de la France, *Arménie - Azerbaïdjan – Blocage du corridor de Latchine* (27 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/azerbaïdjan/evenements/article/armenie-azerbaïdjan-blocage-du-corridor-de-latchine-27-07-23> (« La France déplore le blocage persistant par l’Azerbaïdjan du corridor de Latchine ... La France appelle l’Azerbaïdjan à se conformer à ses obligations internationales, notamment à mettre en œuvre les mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice dans son ordonnance du 22 février, qui ont force obligatoire. ») (**annexe 26**) ; « Speech Address by the Foreign Minister of Armenia: UK Response, July 2023 », *Gov.UK* (20 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.gov.uk/government/speeches/address-by-the-foreign-minister-of-armenia-uk-response-july-2023> (« Nous restons profondément préoccupés par les perturbations actuelles le long du corridor de Latchine et par les conséquences humanitaires qui en découlent pour la population locale. Nous soutenons l’ordonnance de la Cour internationale de Justice de février 2023 par laquelle il a été enjoint à l’Azerbaïdjan de permettre une circulation sans entrave le long du corridor de Latchine dans les deux sens. ») (**annexe 21**) ; Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, déclaration concernant la situation autour du Haut-Karabakh (15 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : https://mid.ru/ru/foreign_policy/news/1897041 (traduction anglaise certifiée conforme du russe) (« Nous demandons instamment aux dirigeants azerbaïdjanais de prendre d’urgence des mesures pour débloquent immédiatement le corridor de Latchine, permettre la circulation sans entrave des citoyens, des véhicules et des marchandises dans les deux sens, et approvisionner la région en énergie ») (**annexe 20**) ; Dutch Ministry of Foreign Affairs, @DutchMFA, « The Netherlands follows the humanitarian situation affecting the population in the former Nagorno-Karabakh Autonomous Oblast with serious concern, and fully supports the statement of @JosepBorrellF », *X* (27 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/DutchMFA/status/1684597264000425985> (**annexe 27**) ; Comité international de la Croix-Rouge, *Azerbaïdjan/Arménie : les parties doivent parvenir à un « consensus humanitaire » pour alléger les souffrances des civils* (25 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.icrc.org/fr/document/azerbaïdjan-armenie-les-parties-doivent-parvenir-a-consensus-humanitaire-pour-alleger-souffrances> (« Malgré ses efforts persistants, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est pour l’heure dans l’incapacité d’apporter une assistance humanitaire à la population civile via le corridor de Latchine ou par d’autres itinéraires, tels qu’Agdam. L’institution demande aux décideurs concernés de lui permettre de reprendre ses opérations humanitaires essentielles dans la région. Alors que des dizaines de milliers de personnes dépendent de l’aide humanitaire qui leur parvient par ces voies, la population civile est aujourd’hui confrontée à une pénurie de médicaments vitaux et de biens de première nécessité, tels que les articles d’hygiène et le lait maternel. Les fruits, les légumes et le pain sont de plus en plus chers et difficiles à trouver, tandis que d’autres denrées comme les produits laitiers, l’huile de tournesol, les céréales, le poisson ou encore le poulet ont disparu des étals. Cela fait maintenant plusieurs semaines que le CICR n’a plus été autorisé à acheminer du matériel médical et des secours alimentaires dans la région. ») (**annexe 24**) ; Amnesty International, @amnesty, « The Azerbaijani authorities must lift the blockade of Nagorno-Karabakh and bring an end to the unfolding humanitarian crisis », *X* (28 juin 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/amnesty/status/1674075392708079616> (**annexe 17**).

¹⁷ République d’Arménie, bureau du premier ministre, déclaration du premier ministre de la République d’Arménie, du président de la République d’Azerbaïdjan et du président de la Fédération de Russie (9 novembre 2020), accessible à l’adresse suivante : <https://www.primeminister.am/fr/press-release/item/2020/11/10/Announcement/> (demande en indication de mesures conservatoires de l’Arménie du 27 décembre 2022, **annexe 37**).

¹⁸ *Application de la convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 22 février 2023*, par. 67.

¹⁹ Voir la lettre en date du 27 février 2023 adressée au Secrétaire général de l’ONU, M. António Guterres, par le ministre des affaires étrangères de la République d’Azerbaïdjan, M. Jeyhun Bayramov (**annexe 10**) ; lettre en date du 14 mars 2023 adressée au Secrétaire général de l’ONU, M. António Guterres, par le ministre des affaires étrangères de la République d’Arménie, M. Ararat Mirzoyan (**annexe 11**) ; lettre en date du 6 avril 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l’agent de la République d’Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan ; lettre en date du 17 avril 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l’agent de la République d’Azerbaïdjan, M. Elnur Mammadov ; lettre en date du 24 avril 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l’agent de la République d’Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan.

seulement après que l'Azerbaïdjan eut mis en place un poste de contrôle militaire pour entraver directement la circulation le long du corridor, en violation flagrante de l'ordonnance du 22 février²⁰.

10. Le 6 juillet 2023, la Cour a dit clairement que la mesure conservatoire enjoignant à l'Azerbaïdjan de « prendre toutes les mesures dont [il] dispose afin d'assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du corridor de Latchine dans les deux sens » s'appliquait également au nouveau poste de contrôle²¹. Elle a également souligné la « nécessité d'une mise en œuvre effective » de ladite mesure²². Or, là encore, l'Azerbaïdjan ne s'est pas exécuté. Au lieu de cela, il a dénaturé l'ordonnance de la Cour, affirmant qu'elle *validait* la mise en place de son poste de contrôle²³, et, en l'espace de quelques jours, il a commencé à bloquer l'acheminement de l'aide humanitaire, pourtant limitée, que le Comité international de la Croix-Rouge et le contingent de maintien de la paix de la Fédération de Russie destinaient à la population d'origine arménienne²⁴. En conséquence, du 15 juin au 18 septembre 2023, aucune aide humanitaire n'a pu franchir le poste de contrôle²⁵.

11. Cette fois encore, l'obstruction continue du corridor de Latchine et le non-respect par l'Azerbaïdjan des ordonnances de la Cour ont été largement condamnés par des organisations internationales et des États tiers²⁶.

²⁰ Lettre en date du 12 mai 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l'agent de la République d'Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan.

²¹ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), demande tendant à la modification de l'ordonnance du 22 février 2023 indiquant une mesure conservatoire, ordonnance du 6 juillet 2023*, par. 9, 30. Voir aussi *ibid.*, par. 28 (« la mesure que la Cour ... a prescrite [dans l'ordonnance du 22 février 2023] s'applique quelle que soit la cause de la perturbation de la circulation »).

²² *Ibid.*, par. 30.

²³ Voir, par exemple, ministère des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, n° 381/23, communiqué de presse sur la décision de la Cour internationale de Justice du 6 juillet 2023 concernant le rejet unanime de la demande de l'Arménie (7 juillet 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.mfa.gov.az/en/news/no38123> (« Nous saluons la décision de la Cour, qui a réaffirmé le droit de l'Azerbaïdjan de contrôler ses frontières et jugé infondée la requête de l'Arménie aux fins du retrait du poste de contrôle. Par conséquent, l'interprétation erronée que fait l'Arménie de cette dernière décision n'est rien de plus qu'une tentative désespérée. La décision de l'Azerbaïdjan d'établir son poste de contrôle frontalier à l'entrée de la route de Latchine était conforme à ses droits souverains d'assurer la sécurité de sa frontière. ») (**annexe 18**).

²⁴ Voir la lettre en date du 17 juillet 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l'agent de la République d'Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan ; lettre en date du 31 juillet 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l'agent de la République d'Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan ; lettre en date du 19 septembre 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l'agent de la République d'Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan.

²⁵ Comité international de la Croix-Rouge, *Operational update on ICRC's work across the Lachin Corridor* (20 août 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://blogs.icrc.org/ir/en/2023/08/operational-update-on-icrc-s-work-across-the-lachin-corridor> (**annexe 40**).

²⁶ Délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe, Déclaration de l'UE sur les récents développements autour du corridor de Latchine (6 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : https://www.eeas.europa.eu/delegations/council-europe/eu-statement-recent-developments-around-lachin-corridor_en (qui relève, entre autres, que « [l]a circulation le long du corridor de Latchine est entravée depuis près de 9 mois et [que] le corridor est presque entièrement bloqué depuis le 15 juin, excepté pour quelques évacuations médicales. Il s'ensuit que les fournitures médicales et les biens essentiels viennent à manquer cruellement ou sont déjà totalement épuisés, ce qui a des conséquences désastreuses pour la population locale », et réitère son appel à « assurer la liberté et la sécurité de la circulation le long du corridor de Latchine dans les deux sens et à veiller à ce que la crise ne s'aggrave pas davantage, conformément à la déclaration trilatérale de novembre 2020, aux mesures provisoires ordonnées par la Cour européenne des droits de l'homme en décembre 2022 et à l'ordonnance rendue par la Cour en février 2023 ») (**annexe 48**) ; Conseil de l'Europe, Commissaire aux droits de l'homme, *Rétablir la libre circulation le long du corridor de Latchine et assurer l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire au Haut-Karabakh* (28 août 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/en/web/commissioner/-/restore-free-movement-along-the-lachin-corridor-and-ensure-the-rapid-and-unimpeded-delivery-of-humanitarian-assistance-in-nagorno-karabakh> (**annexe 42**) ; haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, *Azerbaïdjan : Déclaration du Haut*

12. Les manœuvres de l’Azerbaïdjan pour étrangler la population d’origine arménienne du Haut-Karabakh ne se sont pas limitées au blocage du corridor de Latchine. En parallèle,

représentant Josep Borrell sur la situation humanitaire sur le terrain (26 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : https://www.ceas.europa.eu/ceas/azerbaijan-statement-high-representative-josep-borrell-humanitarian-situation-ground_en (« La circulation le long du corridor de Latchine reste entravée depuis plus de sept mois, bien que la Cour internationale de Justice ait ordonné la réouverture du corridor »), p. 1 (**annexe 25**) ; British Embassy in Armenia @UKinArmenia, « The Head of Political & Press Section of @UKinArmenia joined the visit of the diplomatic corps to Syunik organised by @armgov. We reiterate our support for the @CIJ_ICJ order of February 2023 for Azerbaijan to ensure unimpeded movement along Lachin corridor in both directions », X (28 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/UKinArmenia/status/1684970857188270081> (**annexe 30**) ; Federal Foreign Office of Germany @AuswaertigesAmt, « The Lachin corridor must be reopened. The people in #NagornoKarabakh must receive vital humanitarian assistance. Foreign Minister @abaerbock spoke on the phone today with the FM of Azerbaijan @Bayramov_Jeyhun about opening this and possible further routes. 1/2 », X (8 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/AuswaertigesAmt/status/1700173471026647431> (traduction anglaise certifiée conforme de l’allemand) (**annexe 50**) ; Dutch Ministry of Foreign Affairs @DutchMFA, « The Netherlands follows the humanitarian situation affecting the population in the former Nagorno-Karabakh Autonomous Oblast with serious concern, and fully supports the statement of @JosepBorrellF », X (27 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/DutchMFA/status/1684597264000425985> (**annexe 27**) ; Ambassador Muriel Peneveyre @swissmfaeurasia, « [Emoji of flag of Switzerland] is concerned about the continued obstruction of access through the Lachin corridor and the deteriorating humanitarian situation. Free passage for civilians and essential goods must be urgently restored. Rapid and unimpeded humanitarian access must be allowed immediately », X (31 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/swissmfaeurasia/status/1686024289017823232> (**annexe 33**) ; Embassy of Spain in the Russian Federation @EmbEspRussia, « [Emoji of flag of Spain] supports the statement of @JosepborrellF about the humanitarian situation related to the siege of Lachin. “[Emoji of flag of Azerbaijan] The authorities must ensure security and free movement in the corridor very quickly and prevent the crisis from escalating” », X (27 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/EmbEspRussia/status/1684633654725623809> (traduction anglaise certifiée conforme de l’arménien) (**annexe 28**) ; Ministry of Foreign Affairs of Cyprus @CyprusMFA, « Cyprus condemns the ongoing blockade of the #LachinCorridor & is deeply concerned with the humanitarian crisis in #NagornoKarabakh. #Azerbaijan must urgently lift the blockade and guarantee safety & freedom of movement, in line with the 2020 ceasefire statement & ICJ decision », X (28 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/CyprusMFA/status/168496924060037120> (**annexe 31**) ; Minister of Foreign Affairs of the Republic of Estonia Margus Tsahkna @Tsahkna, « Had a call w/ [Emoji of flag of Armenia] FM @AraratMirzoyan on Lachin corridor. The blockade & hum. situation of the local population are concerning. Hum. access must not be politicised by any actors. [Emoji of flag of Azerbaijan] has to guarantee safety & freedom of movement according to trilat. statement of 2020 & ICJ order », X (14 août 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/Tsahkna/status/1691087763527925760> (**annexe 38**) ; MFEA Slovenia @mzez_rs, « Slovenia [emoji of flag of Slovenia] is concerned about the humanitarian situation affecting population in #Karabakh. Humanitarian aid must be allowed free passage for the people in need. Support to the @JosepBorrellF statement », X (28 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : https://twitter.com/mzez_rs/status/1684832642120687617 (**annexe 32**) ; Minister of Foreign Affairs of Lithuania Gabrielius Landsbergis @GLandsbergis, « Spoke with @AraratMirzoyan, expressed concern about the dire humanitarian consequences of the blocking of the Lachin corridor. Crucial to ensure unimpeded movement as ordered by ICJ. Reiterated firm belief in absolute necessity of working towards comprehensive & lasting peace », X (9 août 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/GLandsbergis/status/1689208739117588480> (**annexe 35**) ; Lemkin Institute for Genocide Prevention, *Active Genocide Alert Azerbaijan - in Artsakh* (18 août 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.lemkininstitute.com/active-genocide-alert-1/active-genocide-alert-azerbaijan---in-artsakh-> (« Ce blocage est génocidaire par son intention, qui est d’éliminer la population arménienne d’Artsakh, au moyen d’un déplacement massif ou d’une famine généralisée. Le président azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, l’a lui-même fait entendre à de multiples occasions, notamment le 29 mai 2023, lorsqu’il a proféré les menaces suivantes : “il n’y aura pas de troisième invitation. Soit ils se rendent humblement d’eux-mêmes, soit la situation prendra un tour différent. Nous pouvons à tout moment mener une opération dans cette région”. »), p. 2 (**annexe 39**) ; Freedom House @freedomhouse, « (1/ We urge Azerbaijan to allow @ICRC to provide vital humanitarian assistance to Nagorno Karabakh & immediately work to ensure freedom of movement by opening the Lachin corridor, guaranteeing unrestricted movement of individuals, vehicles & cargo », X (25 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/freedomhouse/status/1683880665916354574> (**annexe 22**) ; Human Rights Watch, Giorgi Gogia @Giorgi_Gogia, « Tens of thousands of civilians in Nagorno-Karabakh are facing lack of life-saving medication & essential goods. @ICRC not allowed to bring medical items & essential food for weeks. Alarming statement <https://icrc.org/en/document/azerbaijan-armenia-sides-must-reach-humanitarian-consensus-to-ease-suffering> Azerbaijan should immediately ensure unimpeded access! », X (25 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : https://twitter.com/Giorgi_Gogia/status/1683828382989942785 (**annexe 23**) ; « Prominent genocide scholars have submitted an open letter to the UN Secretary-General, the UN High Commissioner for Human Rights, the Special Adviser of the UN Secretary-General on the Prevention of Genocide, and Member States of the UN Security Council regarding the potential for genocide in Artsakh (Nagorno-Karabakh) », *The Armenian Genocide Museum-Institute Foundation* (9 août 2023), accessible à l’adresse suivante : <http://www.genocide-museum.am/eng/11.8.23.php> (**annexe 36**).

l’Azerbaïdjan a également interrompu l’approvisionnement de la région en gaz et en électricité. Ces interruptions ont aussi été largement dénoncées et condamnées²⁷.

13. En particulier, le 21 mars 2023, l’approvisionnement en gaz a été interrompu pour la 24^e fois depuis mars 2022²⁸, et cette fois, il n’a pas été rétabli. Mis à part durant quelques heures le 8 juillet 2023²⁹, aucun flux de gaz n’est parvenu au Haut-Karabakh depuis lors. L’Azerbaïdjan a maintes fois nié sa responsabilité en invoquant le « froid »³⁰. Or, le froid ne peut expliquer que le gaz ait été coupé pendant plus de *six mois*, y compris pendant les mois d’été les plus chauds.

²⁷ Voir, par exemple, Délégation de l’Union européenne auprès de l’Organisation des Nations Unies et d’autres organisations internationales à Genève, *Conseil des droits de l’homme des Nations Unies, cinquante-quatrième session — Point 2 — Déclaration de l’UE* (12 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : https://www.eeas.europa.eu/delegations/un-geneva/hrc54-item-2-eu-statement_en (déclarant suivre « avec une grande inquiétude la situation humanitaire préoccupante qui touche la population locale ... en raison des restrictions continues imposées à la libre circulation le long du corridor de Latchine, ainsi que de la rupture de l’approvisionnement en électricité et en gaz »), p. 5 (**annexe 51**) ; Conseil européen, Déclaration du porte-parole, Charles Michel, président du Conseil européen, concernant l’Arménie et l’Azerbaïdjan (1^{er} septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/09/01/statement-by-the-spokesperson-of-charles-michel-president-of-the-european-council-regarding-armenia-and-azerbaijan/> (qui a souligné que « Bakou devait fournir des clarifications aux Arméniens du Karabakh en ce qui concerne les procédures à suivre pour leurs déplacements par le corridor de Latchine à destination et en provenance de l’Arménie » et indiqué que les échanges avaient « également porté sur le rétablissement de l’approvisionnement en électricité et en gaz des Arméniens du Karabakh dans les meilleurs délais ») (**annexe 47**) ; ministère de l’Europe et des affaires étrangères de la France, *Azerbaïdjan – corridor de Latchine* (23 avril 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/azerbaïdjan/evenements/article/corridor-de-latchine-declaration-de-la-porte-parole-du-ministere-de-l-europe-et> (« La France appelle l’Azerbaïdjan à se conformer à ses obligations internationales, notamment à mettre en œuvre les mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice dans son ordonnance du 22 février, qui ont force obligatoire. Elle demande le rétablissement de la libre circulation des biens, des personnes et des marchandises, le long du corridor de Latchine, dans les deux sens, et d’un approvisionnement continu de la population en gaz et en électricité. ») (**annexe 13**) ; ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, déclaration concernant la situation autour du Haut-Karabakh (15 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : https://mid.ru/ru/foreign_policy/news/1897041 (« Nous demandons instamment aux dirigeants azerbaïdjanais de prendre d’urgence des mesures pour débloquer immédiatement le corridor de Lachine, permettre la circulation sans entrave des citoyens, des véhicules et des marchandises dans les deux sens, et approvisionner la région en énergie ») (traduction anglaise certifiée conforme du russe) (**annexe 20**) ; Germany in the EU @germanyintheeu, « The situation in #NagornoKarabakh is catastrophic. Medication, food, electricity are lacking. Our appeal to Azerbaijan and also Russia: The Lachin corridor must be open. People must finally get what they need to live. @ABAerbock ahead of #Gymnich in [emoji of flag of Spain] Toledo », *X* (31 août 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://twitter.com/germanyintheeu/status/1697184637720670649> (**annexe 46**) ; « Azerbaïdjan. Le blocus du corridor de Latchine, qui met des milliers de vies en péril, doit être levé », *Amnesty International* (9 février 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/02/azerbaijan-blockade-of-lachin-corridor-putting-thousands-of-lives-in-peril-must-be-immediately-lifted/> (« Les coupures d’électricité, les interruptions d’approvisionnement en gaz naturel et en carburant automobile viennent s’ajouter à des difficultés déjà extrêmes, particulièrement pour les groupes exposés à la discrimination et à la marginalisation. Il faut y mettre un terme. »), p. 2 (**annexe 9**).

²⁸ Lettre en date du 10 mai 2023 adressée au ministre d’État du Haut-Karabakh par la société Artsakhgaz (traduction anglaise certifiée conforme de l’arménien), p. 2 (**annexe 15**).

²⁹ Voir « Gas Supply To Artsakh Briefly Unblocked By Azerbaijan Then Halted Again », *Asbarez* (10 juillet 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://asbarez.com/gas-supply-to-artsakh-briefly-unblocked-by-azerbaijan-then-halted-again/> (**annexe 19**).

³⁰ Lettre en date du 1^{er} février 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l’agent de la République d’Azerbaïdjan, M. Elnur Mammadov, p. 1 (« [L]’Azerbaïdjan n’a pas interrompu l’approvisionnement du Garabagh en gaz et autres services publics, et n’en a aucunement l’intention. ... Les ruptures ou les réductions d’approvisionnement en gaz ne sont ni rares dans les régions froides ni propres au Garabagh. ») ; *ibid.* (« [L]es fortes chutes de températures nuisent au débit du gaz. ») ; *ibid.* (« Ce n’est pas un hasard si l’Arménie a accusé l’Azerbaïdjan de perturber l’approvisionnement en gaz lors d’épisodes de grand froid. ») ; lettre en date du 27 janvier 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l’agent de la République d’Azerbaïdjan, M. Elnur Mammadov, p. 2 (« l’Azerbaïdjan a clairement expliqué qu[e] [les coupures] n’étaient pas de son fait, mais étaient dues à des “problèmes techniques rencontrés ... en raison des conditions météorologiques défavorables sans précédent qui avaient frappé la région” ») ; lettre en date du 16 décembre 2022 adressée au Greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l’agent de la République d’Azerbaïdjan, M. Elnur Mammadov, p. 2 (« [I] convient cependant de répéter que l’infrastructure permettant l’acheminement du gaz à travers la région, en particulier dans les zones de haute altitude, est sujette à des interruptions récurrentes à cause du froid. ») ; lettre en date du 30 mars 2022 adressée au greffier

14. L'Azerbaïdjan s'est en aussi pris à l'approvisionnement en électricité du Haut-Karabakh. En particulier, le 9 janvier 2023, la ligne électrique Shinuhayr-Stepanakert qui alimente le Haut-Karabakh à partir de l'Arménie en traversant le territoire contrôlé par l'Azerbaïdjan a été endommagée³¹. La compagnie d'électricité locale a demandé que ses techniciens puissent avoir accès à la ligne pour l'inspecter et la réparer³², mais l'Azerbaïdjan n'a pas répondu³³. En conséquence, les habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh ont dû entièrement dépendre de la production locale d'électricité³⁴, ce qui a mis à rude épreuve le réservoir de Sarsang³⁵, utilisé à cette fin par les autorités arméniennes locales. La production locale n'a permis de satisfaire que 30 % des besoins de la population³⁶ et les autorités locales ont donc été contraintes de prévoir de longues coupures d'électricité tournantes³⁷.

15. Dans les mois qui ont précédé l'offensive du 19 septembre, l'Azerbaïdjan a également intensifié ses attaques contre les civils d'origine arménienne travaillant dans le secteur agricole. Dans des dizaines de cas, dont bon nombre ont été attestés par les soldats russes de maintien de la paix, les

de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l'agent de la République d'Azerbaïdjan, M. Elnur Mammadov, p. 2 (« [L]es coupures de gaz sont dues à des problèmes techniques rencontrés sur le gazoduc en raison des conditions météorologiques défavorables sans précédent qui ont frappé la région »); *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan)*, CR 2023/2 (30 janvier 2023), p. 21, par. 27 (Mammadov) (« [L]es interruptions de l'approvisionnement en gaz ne sont pas rares durant les mois d'hiver »).

³¹ Voir « Key utilities in Artsakh disrupted amid ongoing blockade by Azerbaijan », *The Armenian Weekly* (18 janvier 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://armenianweekly.com/2023/01/18/key-utilities-in-artsakh-disrupted-amid-ongoing-blockade-by-azerbaijan/>, p. 2 (**annexe 4**).

³² Voir « Artsakh Says Azerbaijan Hampering Repairs on Electricity Grid », *Asbarez* (11 janvier 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://asbarez.com/artsakh-says-azerbaijan-hampering-repairs-on-electricity-grid/> (**annexe 3**); « Karabakh energy company director: Azerbaijan does not allow repairing power line for a month now », *News.am* (1^{er} février 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/742387.html> (**annexe 7**).

³³ Voir échange de lettres relatives à la fourniture de services publics au Haut-Karabakh, p. 1 (deuxième demande en indication de mesures conservatoires de l'Arménie, **annexe 74**); « Artsakh Says Azerbaijan Hampering Repairs on Electricity Grid », *Asbarez* (11 janvier 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://asbarez.com/artsakh-says-azerbaijan-hampering-repairs-on-electricity-grid/> (**annexe 3**); « Karabakh energy company director: Azerbaijan does not allow repairing power line for a month now », *News.am* (1^{er} février 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/742387.html> (**annexe 7**); Artsakh Info Centre, *Artsakh Government Update | Day 135 Under Blockade* (21-25 April 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://mailchi.mp/3761ba4db4e3/day135en?e=8a22815c40> (« Le 9 janvier, l'Azerbaïdjan a endommagé une ligne électrique à haute tension qui va de l'Arménie à l'Artsakh, dans le secteur Agavno-Berdzor qui est actuellement sous le contrôle de l'Azerbaïdjan. Les ingénieurs d'Artsakh Energo n'ont pas été autorisés à se rendre dans la zone pour réparer les dommages. ») (**annexe 12**).

³⁴ Voir la lettre en date du 11 mai 2023 adressée au ministre d'État du Haut-Karabakh par le ministre de l'administration territoriale et des infrastructures du Haut-Karabakh (traduction anglaise certifiée conforme de l'arménien), p. 1 (**annexe 16**).

³⁵ Voir la lettre en date du 11 mai 2023 adressée au ministre d'État du Haut-Karabakh par le ministre de l'administration territoriale et des infrastructures du Haut-Karabakh (traduction anglaise certifiée conforme de l'arménien), p. 1-2 (**annexe 16**).

³⁶ Voir la lettre en date du 11 mai 2023 adressée au ministre d'État du Haut-Karabakh par le ministre de l'administration territoriale et des infrastructures du Haut-Karabakh (traduction anglaise certifiée conforme de l'arménien), p. 1 (**annexe 16**).

³⁷ Voir, par exemple, G. Ghazaryan, « Education Under Blockade », *EVN Report* (20 janvier 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://evnreport.com/spotlight-karabakh/education-under-blockade/>, p. 3 (« Le 9 janvier, l'approvisionnement en électricité en provenance d'Arménie a été interrompu en raison de dommages sur la ligne électrique Goris-Stepanakert, qui traverse le territoire actuellement occupé par l'Azerbaïdjan. Ce dernier empêche tous travaux d'urgence et de rétablissement de la ligne. Les autorités de l'Artsakh ont depuis lors recouru à des coupures d'électricité tournantes et ont exhorté la population à réduire sa consommation d'énergie. ») (**annexe 5**). Voir aussi « Azerbaïdjan. Le blocus du corridor de Latchine, qui met des milliers de vies en péril, doit être levé », *Amnesty International* (9 février 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/02/azerbaijan-blockade-of-lachin-corridor-putting-thousands-of-lives-in-peril-must-be-immediately-lifted/> (« À la pénurie de gaz et d'essence s'ajoutent les fréquentes interruptions d'approvisionnement en gaz en provenance d'Azerbaïdjan et les coupures d'électricité qui durent en moyenne six heures par jour. »), p. 7 (**annexe 9**).

forces azerbaïdjanaises ont ouvert le feu sur des agriculteurs et du matériel agricole dans les champs³⁸. Après avoir privé les habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh de toute aide extérieure, l'Azerbaïdjan a cherché, par ses attaques, à détruire même jusqu'aux récoltes locales qui auraient pu permettre à cette population de subvenir à ses besoins.

16. Au moment où l'Azerbaïdjan a lancé son offensive du 19 septembre, la situation au Haut-Karabakh était donc déjà dramatique : la population civile commençait à mourir de faim³⁹, la plupart des vivres qui subsistaient étaient drastiquement rationnés⁴⁰, les médicaments et autres produits de première nécessité, lorsqu'ils étaient encore disponibles, se faisaient extrêmement rares⁴¹, et les écoles et les entreprises avaient été contraintes de fermer⁴². Ainsi que l'ont souligné un ancien procureur de la Cour pénale internationale, un ancien conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la prévention du génocide et d'autres observateurs internationaux fiables, le risque de génocide et de nettoyage ethnique était alors déjà imminent⁴³.

B. L'offensive lancée par l'Azerbaïdjan le 19 septembre

17. Le 19 septembre 2023, alors que ses soldats s'amassaient depuis des semaines le long de la frontière avec l'Arménie et de la ligne de contact avec le Haut-Karabakh⁴⁴, l'Azerbaïdjan a lancé une offensive de grande ampleur dans cette région, au moyen d'artillerie, de drones, de missiles, de

³⁸ Illustrative List of Attacks by Azerbaijan on Farmers and Agricultural Equipment in Nagorno-Karabakh (**annexe 120**).

³⁹ « “We are starving to death”: Residents of Nagorno-Karabakh fear for future under blockade », *CNN* (7 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.cnn.com/2023/09/06/europe/nagorno-karabakh-blockade-azerbaijan-armenia-intl-cmd/index.html> (**annexe 49**).

⁴⁰ « Nagorno-Karabakh: “People are fainting queuing up for bread” », *BBC* (30 août 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.bbc.com/news/world-europe-66646677> (**annexe 45**).

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Voir, par exemple, « Karabakh blockade deprives 20,000 children of right to education », *CivilNet* (3 février 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.civilnet.am/en/news/690908/karabakh-blockade-deprives-20000-children-of-right-to-education/> (**annexe 8**) ; « Nagorno-Karabakh shuts schools amid Azerbaijan blockade », *The New Arab* (20 janvier 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.newarab.com/news/nagorno-karabakh-shuts-schools-amid-azerbaijan-blockade> (**annexe 6**).

⁴³ Luis Moreno Ocampo, *Genocide against Armenians in 2023* (7 août 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://luismorenoocampo.com/wp-content/uploads/2023/08/Armenia-Report-Expert-Opinion.pdf> (**annexe 34**) ; Juan Ernesto Mendez, *Preliminary opinion on the situation in Nagorno-Karabakh and on the need for the international community to adopt measures to prevent atrocity crimes* (23 août 2023), accessible à l'adresse suivante : https://un.mfa.am/file_manager/un_mission/Preliminary%20Opinion%20-%202023.08.2023.pdf (**annexe 41**).

⁴⁴ Voir, par exemple, « Chaos and Crisis as Azerbaijan Attacks Nagorno-Karabakh », *Bellingcat* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.bellingcat.com/news/2023/09/21/chaos-and-crisis-as-azerbaijan-attacks-nagorno-karabakh/> (**annexe 83**) ; « Azerbaijani forces using Russian-style symbols are massing on the border of Armenia », *The Telegraph* (15 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://telegraph.co.uk/world-news/2023/09/15/azerbaijani-troops-russian-style-symbols-armenia-border/> (**annexe 54**).

roquettes et d'aéronefs⁴⁵. Sous le prétexte de mener une opération « antiterroriste »⁴⁶, il a directement attaqué des zones habitées par des civils, notamment la capitale, Stepanakert⁴⁷.

18. Des organisations internationales et des États tiers ont rapidement condamné ce nouvel emploi de la force par l'Azerbaïdjan. L'Union européenne⁴⁸, la France⁴⁹, le

⁴⁵ Voir ministère de la défense de la Fédération de Russie, *Information bulletin of the Ministry of Defense of the Russian Federation on the activities of the Russian peacekeeping contingent in the Nagorno-Karabakh conflict zone (as of September 19, 2023)* (19 septembre 2023) (traduction anglaise certifiée conforme du russe) (**annexe 55**) ; « Azerbaijani forces strike Armenian-controlled Karabakh, raising risk of new Caucasus war », *Reuters* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.reuters.com/article/armenia-azerbaijan-idCAKBN30POL9> (**annexe 56**) ; « Azerbaijan launches attack in Nagorno-Karabakh, announces 'evacuation' of Armenian population », *Politico* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.politico.eu/article/azerbaijan-launch-anti-terror-operation-nagorno-karabakh-armenia/> (**annexe 58**).

⁴⁶ Ministère de la défense de l'Azerbaïdjan, *Military attachés were informed about local anti-terrorist activities conducted in the Karabakh region* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://mod.gov.az/en/news/military-attaches-were-informed-about-local-anti-terrorist-activities-conducted-in-the-karabakh-region-49392.html> (**annexe 59**).

⁴⁷ « Chaos and Crisis as Azerbaijan Attacks Nagorno-Karabakh », *Bellingcat* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.bellingcat.com/news/2023/09/21/chaos-and-crisis-as-azerbaijan-attacks-nagorno-karabakh/>, p. 1 (**annexe 83**) ; « Azerbaijan and Armenian forces reach cease-fire deal for breakaway Nagorno-Karabakh », *France 24* (20 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.france24.com/en/live-news/20230920-%F0%9F%94%B4-karabakh-armenians-agree-to-lay-down-arms-on-second-day-of-azerbaijan-offensive>, p. 4 (« Même si Aliyev a insisté sur le fait que l'armée azerbaïdjanaise n'avait frappé que des installations militaires pendant les combats, les responsables séparatistes du Haut-Karabakh ont déclaré que Stepanakert et d'autres zones avaient été soumises à un "bombardement intense". Mercredi, avant le cessez-le-feu, des explosions retentissaient autour de Stepanakert toutes les quelques minutes — certaines au loin et d'autres plus près de la ville. Même après l'annonce de la trêve et la fin des bombardements à Stepanakert, de nombreux habitants ont décidé de rester à l'abri pour le reste de la journée. D'importants dégâts étaient visibles dans la ville, avec des vitrines de magasin soufflées et des véhicules transpercés, apparemment par des éclats d'obus. ») (**annexe 77**). Voir aussi « Compendium of Illustrative Images Showing the Civilian Suffering and Forced Displacement Resulting from Azerbaijan's Military Assault on Nagorno-Karabakh and its Targeting of Civilians and Civilian Structures (Confidential) » (**annexe 122**).

⁴⁸ *Délégations du Parlement européen, Joint statement on Azerbaijan's attack on Nagorno-Karabakh* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.europarl.europa.eu/delegations/en/dsca/documents/communiqués>, p. 2 (« L'attaque, qui était clairement planifiée et a été signalée le long de l'intégralité de la ligne de contact, survenue quelques heures seulement après les explosions et après des semaines du renforcement de la présence de soldats azerbaïdjanais et de rhétorique agressive, est totalement inacceptable. Nous demandons l'arrêt immédiat de toutes les opérations militaires... Nous nous inquiétons vivement des conséquences des actions de l'Azerbaïdjan pour la population civile, et nous demandons instamment à l'Azerbaïdjan de s'abstenir de recourir à l'escalade militaire pour forcer l'exode de la population locale. ») (**annexe 60**) ; Peter Stano @ExtSpoxEU, « Azerbaïdjan : [l'UE] condamne l'escalade militaire le long de la ligne de contact et ailleurs dans le Karabakh. Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités et à ce que [Emoji du drapeau de l'Azerbaïdjan] cesse ses activités militaires en cours. Cela ne doit pas être un prétexte pour forcer l'exode de la population locale <http://europa.eu/!XctvBb> », *X* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/ExtSpoxEU/status/1704116258961084630> (**annexe 61**).

⁴⁹ Voir, par exemple, ministère de l'Europe et des affaires étrangères de la France, *Opération militaire azerbaïdjanaise au Haut-Karabakh* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/armenie/evenements/article/operation-militaire-azerbaïdjanaise-au-haut-karabagh-19-09-23> (« La France condamne avec la plus grande fermeté le lancement par l'Azerbaïdjan d'une opération militaire au Haut-Karabakh, avec l'utilisation d'armements lourds, y compris contre des zones habitées. Aucun prétexte ne peut justifier une telle action unilatérale, qui menace des milliers de civils déjà affectés par des mois de blocus illégal et va à l'encontre des efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à un règlement négocié. La France appelle l'Azerbaïdjan à cesser immédiatement son offensive et à revenir au respect du droit international. Elle tiendra l'Azerbaïdjan pour seul responsable du sort des populations civiles du Haut-Karabakh. ») (**annexe 62**).

Royaume-Uni⁵⁰, l'Allemagne⁵¹, les États-Unis d'Amérique⁵², le Japon⁵³ et de nombreux autres États⁵⁴, ainsi que l'actuelle conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du

⁵⁰ Déclaration de Lord Ahmad of Wimbledon, ministre d'État du Royaume-Uni pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud et les Nations Unies, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, « UK urges all parties to respect ceasefire in Nagorno-Karabakh: UN Security Council statement », *Gov.UK* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.gov.uk/government/speeches/the-uk-urges-all-parties-to-respect-the-ceasefire-in-nagorno-karabakh-uk-at-the-security-council> (« Cette occasion de réaliser des progrès a toutefois malheureusement tourné court lorsque l'Azerbaïdjan a annoncé lancer une opération militaire. Avec nombre de ses partenaires, le Royaume-Uni a enjoint à l'Azerbaïdjan de mettre fin à son recours à la force, de s'abstenir de toute nouvelle escalade et, surtout, de reprendre le dialogue... Pour sa part, le Royaume-Uni se félicite du cessez-le-feu qui a été annoncé hier. Nous demandons donc instamment à toutes les parties de respecter ce cessez-le-feu, de mettre un terme à la violence et d'engager d'urgence un dialogue ouvert pour assurer l'avenir des habitants de la région ») (**annexe 86**).

⁵¹ Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, *Speech by Foreign Minister Annalena Baerbock at the United Nations Security Council on the situation in Nagorno-Karabakh, Federal Foreign Office* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.auswaertiges-amt.de/en/newsroom/news/-/2618034#:~:text=Far%20too%20many%20people%20have,completely%20cease%20its%20military%20actions> (« Nous condamnons fermement l'assaut militaire du gouvernement de Bakou et appelons celui-ci à cesser définitivement et complètement ses opérations militaires. Nous prenons acte des informations faisant état d'un cessez-le-feu. Mais ce que nous demandons, c'est l'arrêt total de la violence. L'Azerbaïdjan doit assurer la protection, de manière fiable et globale, de la population civile, en particulier des enfants vivant dans le Haut-Karabakh ») (**annexe 87**).

⁵² Communiqués de presse du département d'État américain, *Call for End of Hostilities in Nagorno-Karabakh* (19 septembre 2023), disponibles à l'adresse suivante : <https://www.state.gov/call-for-end-of-hostilities-in-nagorno-karabakh/#:~:text=The%20United%20States%20is%20deeply,and%20undermine%20prospects%20for%20peace> (« Les États-Unis sont profondément préoccupés par les opérations militaires de l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabakh et appellent cet État à y mettre immédiatement un terme. Ces opérations aggravent une situation humanitaire déjà désastreuse dans le Haut-Karabakh et compromettent les perspectives de paix. Comme nous l'avons déjà clairement dit à l'Azerbaïdjan, l'emploi de la force pour résoudre les différends est inacceptable, et va à l'encontre des efforts visant à instaurer des conditions favorables à une paix juste et digne dans la région. Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités et à un dialogue respectueux entre Bakou et les représentants de la population du Haut-Karabakh ») (**annexe 74**) ; Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, *Remarks by Ambassador Linda Thomas-Greenfield at a UN Security Council Briefing on Armenia and Azerbaijan* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://usun.usmission.gov/remarks-by-ambassador-linda-thomas-greenfield-at-a-un-security-council-briefing-on-armenia-and-azerbaijan-2/> (« Que les choses soient claires : l'Azerbaïdjan doit veiller à ce que ses forces respectent rigoureusement le droit international — notamment les règles du droit international humanitaire régissant la conduite des hostilités, la protection des civils et le traitement humain des combattants. L'Azerbaïdjan doit également, au regard de ses obligations et engagements internationaux, respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales de toutes les personnes présentes sur son territoire ») (**annexe 85**).

⁵³ Voir ministère des affaires étrangères du Japon, *Worsening of the situation in Nagorno-Karabakh (Statement by Foreign Minister Kamikawa Yoko)* (20 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : https://www.mofa.go.jp/press/release/press4e_003300.html (« Le Japon exprime sa vive inquiétude face à l'aggravation récente de la situation dans le Haut-Karabakh et demande instamment la cessation immédiate des hostilités et l'arrêt des opérations militaires en cours de l'Azerbaïdjan ») (**annexe 75**).

⁵⁴ Ministère des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération de l'Espagne, *Official Statement on the Situation in South Caucasus* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : https://www.exteriores.gob.es/en/Comunicacion/Comunicados/Paginas/2023_COMUNICADOS/20230919_COMUNICADO035.aspx (« Le Gouvernement espagnol condamne fermement le recours à la force armée contre la région du Karabakh, et déplore les pertes humaines. L'Espagne soutient la médiation de l'Union européenne et appelle les autorités azerbaïdjanaises à cesser immédiatement toute activité militaire et à restaurer le dialogue afin de parvenir à une solution pacifique, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. ») (**annexe 67**) ; ministère des affaires étrangères de la Norvège @NorwayMFA, « 1/2 Des informations font état de victimes civiles suite aux tirs d'artillerie sur le Haut-Karabakh. L'emploi continu, par l'Azerbaïdjan, de moyens militaires pourrait contraindre la population arménienne à fuir la région, et provoquer une catastrophe humanitaire. Une telle tragédie doit être évitée à tout prix – @AHuitfeldt », *X* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/NorwayMFA/status/1704177588829032928> (**annexe 68**) ; ministère des affaires étrangères de Chypre @CyprusMFA, « #Chypre condamne catégoriquement l'agression militaire à grande échelle menée actuellement par l'#Azerbaïdjan contre le #NagornoKarabakh, région peuplée d'Arméniens. Nous déplorons les pertes de vies humaines causées par cette escalade totalement injustifiée. L'Azerbaïdjan doit désamorcer la situation sans délai. Un cessez-le-feu est essentiel », *X* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/CyprusMFA/status/1704187155956871315> (**annexe 69**) ; ministre des affaires étrangères de la Belgique, Hadja Lahbib @hadjalahbib, « La Belgique condamne l'opération militaire de l'Azerbaïdjan contre la population arménienne du #NagornoKarabakh et exprime sa profonde sympathie pour les nombreuses victimes. Nous demandons instamment le respect de la sécurité et des droits des Arméniens du Karabakh, ainsi que du cessez-le-feu », *X* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/hadjalahbib/status/1704922816905204103> (**annexe 89**) ; ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, Hanke Bruins Slot @HankeBruinsSlot, « Rencontre avec le

génocide⁵⁵, ont tous appelé l'Azerbaïdjan à mettre un terme à son offensive, exprimant leur inquiétude quant aux répercussions sur la population civile.

19. L'Azerbaïdjan a malgré tout prévenu qu'il irait « jusqu'au bout »⁵⁶. Après avoir bloqué le corridor de Latchine pendant plus de neuf mois, il annonce à présent avoir ouvert des « couloirs ... sur la route de Latchine et dans d'autres directions pour assurer l'évacuation de la population de la zone dangereuse »⁵⁷. Cela ne l'a pas empêché de tirer sur des véhicules des forces de maintien de la paix de la Fédération de Russie qui s'efforçaient de remplir leur mission, faisant des victimes parmi les soldats russes⁵⁸. En raison de ces attaques, et du fait que l'Azerbaïdjan a arrêté de nombreuses personnes d'origine arménienne qui cherchaient à franchir le poste de contrôle, et ce

ministre des affaires étrangères @AraratMirzoyan à New York. Je me suis fait l'écho de la position claire de l'UE sur la situation au #NagornoKarabakh : nous condamnons l'opération militaire de l'Azerbaïdjan et les dommages causés aux civils. Les acteurs humanitaires doivent avoir immédiatement accès à la région ½ », *X* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/hankebruinsslot/status/1705642674907193509> (**annexe 102**) ; Section des communiqués de presse de l'ONU, Conseil de sécurité, *Latest Clash between Armenia, Azerbaijan Undermines Prospects of Peace, Speakers Warn Security Council, Calling for Genuine Dialogue to Settle Outstanding Issues* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://press.un.org/en/2023/sc15418.doc.htm> (représentants de la Suisse et de l'Équateur) (**annexe 88**) ; ministère des affaires étrangères de la Grèce, *Announcement by the Ministry of Foreign Affairs regarding the developments in Nagorno Karabakh (Athens, 20.09.2023)* (20 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.mfa.gr/en/current-affairs/statements-speeches/announcement-by-the-ministry-of-foreign-affairs-regarding-the-developments-in-nagorno-karabakh-athens-20092023.html> (« La Grèce condamne fermement les opérations militaires menées par l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabakh, qui ont causé de nombreuses pertes humaines. La Grèce appelle à la cessation immédiate des hostilités... La sécurité de la population du Haut-Karabakh est une priorité absolue. Nous demandons à Bakou de respecter les droits de l'homme et de garantir la sécurité et la dignité de la population civile du Haut-Karabakh. Les besoins humanitaires des habitants doivent également être satisfaits de toute urgence. ») (**annexe 79**) ; ministre des affaires étrangères de la Lituanie, Gabrielius Landsbergis @GLandsbergis, *X* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/GLandsbergis/status/1704124775365562504> (« L'opération militaire lancée par l'AZ après des mois de blocus imposé aux Arméniens du Karabakh sape les efforts déployés par la communauté internationale pour instaurer une paix durable. Nous demandons instamment un cessez-le-feu immédiat et l'ouverture d'un dialogue entre Bakou et les Arméniens du Karabakh, seul moyen de parvenir à une coexistence pacifique ») (**annexe 72**). Voir aussi Section des communiqués de presse de l'ONU, Conseil de sécurité, *Latest Clash between Armenia, Azerbaijan Undermines Prospects of Peace, Speakers Warn Security Council, Calling for Genuine Dialogue to Settle Outstanding Issues* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://press.un.org/en/2023/sc15418.doc.htm> (déclaration de Sérgio França Danese, représentant du Brésil) (« condamné le recours à des actions unilatérales, soulignant que les attaques contre des zones habitées mettent en péril l'équilibre fragile auquel le cessez-le-feu de 2020 avait permis d'aboutir ») (**annexe 88**).

⁵⁵ Communiqué de presse de l'ONU, *Statement by Ms. Alice Wairimu Nderitu, UN Special Adviser on the Prevention of Genocide, on the situation in Armenia and Azerbaijan* (22 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/USG_Nderitu_Statement_Armenia_Azerbaijan_22092023.pdf (**annexe 95**).

⁵⁶ « Statement by the Presidential Administration of the Republic of Azerbaijan VIDEO », *Azertac* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : https://azertag.az/en/xeber/statement_by_the_presidential_administration_of_the_republic_of_azerbaijan-2754034 (**annexe 63**).

⁵⁷ Ministère de la défense de l'Azerbaïdjan, *Statement by Azerbaijan's Ministry of Defense* (19 septembre 2023, 14:25), accessible à l'adresse suivante : <https://mod.gov.az/en/news/statement-by-azerbaijan-s-ministry-of-defense-49363.html> (non souligné dans l'original) (**annexe 64**). Voir aussi G. Gavin, « Azerbaijan launches attack in Nagorno-Karabakh, announces 'evacuation' of Armenian population », *Politico* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.politico.eu/article/azerbaijan-launch-anti-terror-operation-nagorno-karabakh-armenia/> (non souligné dans l'original) (**annexe 58**).

⁵⁸ « Telephone conversation with President of Azerbaijan Ilham Aliyev », *Kremlin* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <http://en.kremlin.ru/events/president/news/72312> (« Ilham Aliyev a présenté ses excuses et ses sincères condoléances pour la mort tragique de membres des forces russes de maintien de la paix, le 20 septembre au Karabakh ») (**annexe 90**) ; « Azerbaijan's Aliyev Apologizes for Russian Peacekeeper Deaths in Karabakh », *The Moscow Times* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.themoscowtimes.com/2023/09/21/azerbajans-aliyev-apologizes-for-russian-peacekeeper-deaths-in-karabakh-a82533> (« Le ministère russe de la défense a indiqué qu'un de ses véhicules avait essuyé des tirs d'armes légères alors qu'il revenait d'un poste d'observation mercredi, près d'un village du Karabakh qui porte le nom azéri de Janyatag et le nom arménien de Chankatagh. "Les militaires russes qui se trouvaient dans le véhicule ont été tués dans ce bombardement", a déclaré le ministère, sans indiquer le nombre de soldats de la paix qui ont péri ») (**annexe 92**).

avant même l'offensive du 19 septembre⁵⁹, de nombreux habitants d'origine arménienne ont aussi peur de quitter leur terre d'origine que d'y rester.

20. L'offensive a globalement pris fin le 20 septembre 2023, après que l'Azerbaïdjan eut imposé un accord de cessez-le-feu aux autorités locales⁶⁰. À la date du dépôt de la présente demande, il est établi qu'il a tué des centaines d'habitants d'origine arménienne, y compris des enfants. Il a également causé des dommages considérables aux infrastructures civiles, notamment à des immeubles d'habitation et d'autres logements⁶¹. De nombreuses personnes d'origine arménienne qui ont été contraintes de partir de chez elles ont été séparées de leur famille, qu'elles n'ont toujours pas pu retrouver⁶². Beaucoup sont portées disparues, et l'espoir de les retrouver vivantes s'amenuise de jour en jour⁶³.

21. On sait que des dizaines de milliers d'habitants d'origine arménienne ont presque immédiatement été déplacés de force à l'intérieur du Haut-Karabakh à la suite de l'offensive de l'Azerbaïdjan⁶⁴. Des milliers d'entre eux ont dû dormir dans la rue⁶⁵, dans des sous-sols non chauffés

⁵⁹ Lettre en date du 31 juillet 2023 adressée au greffier de la Cour internationale de Justice, M. Philippe Gautier, par l'agent de la République d'Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan (à laquelle était jointe une lettre en date du 31 juillet 2023 adressée à l'agent de la République d'Azerbaïdjan, M. Elnur Mammadov, par l'agent de la République d'Arménie, M. Yeghishe Kirakosyan). Voir aussi « Three more Armenians detained at Azerbaijan's Lachin checkpoint », *Eurasianet* (29 août 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://eurasianet.org/three-more-armenians-detained-at-azerbaijans-lachin-checkpoint> (**annexe 43**).

⁶⁰ « Stepanakert and Baku reach 6 agreements », *News.am* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/782870.html> (**annexe 99**).

⁶¹ « Azerbaijan launches massive offensive in Nagorno-Karabakh », *Eurasianet* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://eurasianet.org/azerbaijan-launches-massive-offensive-in-nagorno-karabakh> (**annexe 65**) ; Nagorno-Karabakh Human Rights Ombudsman @ArtsakhOmbuds, « Le Bureau du médiateur pour les droits de l'homme continue de recueillir des preuves des dommages causés aux infrastructures civiles. Ces maisons résidentielles de Berqadzor, dans la région d'Askeran, ont été prises pour cible et détruites par les forces militaires azerbaïdjanaises lors de l'attaque du 19 septembre 2023 », *X* (24 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://x.com/ArtsakhOmbuds/status/1705978687504384133> (**annexe 108**). Voir aussi « Compendium of Illustrative Images Showing the Civilian Suffering and Forced Displacement Resulting from Azerbaijan's Military Assault on Nagorno-Karabakh and its Targeting of Civilians and Civilian Structures (Confidential) » (**annexe 122**).

⁶² Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie, *The results of the monitoring and analyzes conducted by the Office of the Human Rights Defender of the RA prove that the humanitarian disaster in Nagorno-Karabakh is deepening hour by hour* (21 septembre 2023) (**annexe 84**).

⁶³ Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie, *Statement of the Human Rights Defender of Armenia on hatred towards Armenians by Azerbaijan* (24 septembre 2023) (**annexe 110**).

⁶⁴ Ministère des affaires étrangères de l'Arménie, *Statement of Foreign Minister of Armenia Ararat Mirzoyan at the 78th session of the United Nations General Assembly* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : https://www.mfa.am/en/speeches/2023/09/23/fm_unga/12236, p. 2 (**annexe 97**).

⁶⁵ O. Ivshina & R. Plummer, « Karabakh humanitarian fears grow with thousands sleeping on Stepanakert streets » *BBC News* (24 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www-bbc-com.cdn.ampproject.org/c/s/www.bbc.com/news/world-europe-66901759.amp> (**annexe 107**) ; Laurence Broers @LaurenceBroers, « Quelques infos concernant le #Karabakh: la situation humanitaire est critique à Stepanakert/Khankendi ; il semble que le gaz et l'électricité n'aient pas été rétablis dans la ville ; les gens dorment dans les bâtiments publics et parfois dans la rue. La situation sanitaire est très précaire », *X* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/laurencebroers/status/1705632539979788786> (**annexe 101**).

ou d'autres abris de fortune, souvent sur de minces couvertures à même le sol⁶⁶.

22. D'autres personnes ont cherché refuge à la base des forces russes de maintien de la paix, installée dans l'aéroport de Stepanakert⁶⁷, mais celles-ci ont clairement fait savoir qu'elles ne pouvaient pas assurer la sécurité des Arméniens. Elles ont été déployées dans le Haut-Karabakh pour « prévenir la mort massive de la population civile »⁶⁸ mais la Fédération de Russie a précisé, à la suite de l'offensive azerbaïdjanaise, que ses forces de maintien de la paix n'avaient « pas le droit d'utiliser des armes » tant qu'elles n'étaient « pas elles-mêmes menacées »⁶⁹.

23. Les personnes d'origine arménienne sont donc livrées à elles-mêmes. Elles vivent dans une terreur constante, sachant trop bien que les forces armées et les agents de l'Azerbaïdjan commettent de longue date des atrocités contre les civils d'origine arménienne⁷⁰. Peu d'informations filtrent, mais de nombreuses sources crédibles font état de nouvelles atrocités⁷¹. Pendant ce temps, les discours de haine appelant les soldats azerbaïdjanais à commettre des violences contre les

⁶⁶ Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie, *The results of the monitoring and analyzes conducted by the Office of the Human Rights Defender of the RA prove that the humanitarian disaster in Nagorno-Karabakh is deepening hour by hour* (21 septembre 2023) (**annexe 84**). Voir aussi « The children of Artsakh (photos) », *News.am* (22 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/782680.html> (**annexe 96**). Voir aussi « Compendium of Illustrative Images Showing the Civilian Suffering and Forced Displacement Resulting from Azerbaijan's Military Assault on Nagorno-Karabakh and its Targeting of Civilians and Civilian Structures (Confidential) » (**annexe 122**).

⁶⁷ « Chaos and Crisis as Azerbaijan Attacks Nagorno-Karabakh », *Bellingcat* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.bellingcat.com/news/2023/09/21/chaos-and-crisis-as-azerbaijan-attacks-nagorno-karabakh> (**annexe 83**) ; F. Light, « Fleeing bombs and death, Armenians recount fear and hunger », *Reuters* (24 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.reuters.com/world/fleeing-bombs-death-karabakh-armenians-recount-visceral-fear-hunger-2023-09-24/> (« [À l'aéroport,] des milliers de personnes ont dormi à même le sol, sans nourriture et avec très peu d'eau. ») (**annexe 109**).

⁶⁸ The Federation Council of the Federal Assembly of the Russian Federation, *On the use of a military unit of the Armed Forces of the Russian Federation in Nagorno-Karabakh* (18 novembre 2020), accessible à l'adresse suivante : <http://council.gov.ru/activity/documents/121580/> (deuxième demande en indication de mesures conservatoires de l'Arménie, **annexe 23**) (traduction anglaise certifiée conforme du russe).

⁶⁹ « Peacekeepers in Karabakh cannot use weapons if not under threat—senior legislator », *TASS Russian News Agency* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://tass.com/politics/1677179> (**annexe 70**).

⁷⁰ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie II, chap. 2, sect. I et II.A ; partie III, chap. 1, sect. II, III, VI ; partie III, chap. 2, sect. II ; partie III, chap. 3, sect. I.A ; partie IV, chap. 1 ; partie IV, chap. 2, sect. I.

⁷¹ Lemkin Institute for Genocide Prevention, @lemkininstitute, « Selon des témoignages en provenance de l'Artsakh, des enfants ont été décapités, et les hommes et les garçons les plus âgés sont séparés des femmes et des enfants. Nous espérons que cela ne soit pas vrai, mais nous avons toutes les raisons de craindre que c'est le cas. », *X* (22 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/lemkininstitute/status/1705395252385714513> (**annexe 94**) ; Nagorno Karabakh Observer @NKObserver, « Des crimes de guerre commis par les forces azerbaïdjanaises sont signalés dans des villages du Karabakh peuplés de personnes d'origine arménienne. Des informations nous sont parvenues, nous en avons vérifié certaines et nous essayons d'avoir une idée précise de la situation. Cela pourrait expliquer en partie pourquoi de nombreuses personnes dans les régions plus éloignées sont toujours introuvables 3 jours après le cessez-le-feu. », *X* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/nkobserver/status/1705605392074445040> (**annexe 98**).

Arméniens se multiplient⁷², et une vidéo en montre en train de tirer arbitrairement sur une habitation arménienne⁷³.

24. Les habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh ne craignent pas seulement pour leur sécurité physique ; ils ont également « d'urgence besoin d'aide humanitaire »⁷⁴. Ils n'ont pas de nourriture convenable, ni de chauffage, d'approvisionnement électrique fiable ou de produits d'hygiène essentiels⁷⁵. L'offensive a complètement paralysé un système de santé déjà extrêmement fragilisé, privant la population des soins de base⁷⁶. Alors que de nombreuses écoles et autres établissements d'enseignement avaient déjà été contraints de fermer leurs portes en raison des perturbations de l'approvisionnement en gaz et en électricité avant même l'attaque, le système éducatif s'est complètement effondré⁷⁷. L'offensive azerbaïdjanaise a également détruit les habitations de personnes d'origine arménienne, ce qui fait redouter que d'autres logements soient confisqués tôt ou tard, et a eu pour effet d'entraver la liberté de circulation de ces personnes, même à l'intérieur du Haut-Karabakh⁷⁸. En outre, des sites et monuments du patrimoine culturel arménien

⁷² Voir Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie, *The results of the monitoring and analyzes conducted by the Office of the Human Rights Defender of the RA prove that the humanitarian disaster in Nagorno-Karabakh is deepening hour by hour* (21 septembre 2023) (**annexe 84**) et *Statement of the Human Rights Defender of Armenia on hatred towards Armenians by Azerbaijan* (24 septembre 2023) (**annexe 110**) ; « Monitoring Ethnic Cleansing in Nagorno-Karabakh », *University Network for Human Rights*, accessible à l'adresse suivante : <https://www.humanrightsnetwork.org/nk-live-monitor>, p. 7 (« Les utilisateurs azerbaïdjanaïses de Telegram ont reposté des images d'Arméniens disparus qui avaient été publiées à l'origine par leurs proches sur les réseaux sociaux, principalement des images d'enfants et de jeunes femmes, en ajoutant des instructions pour les tuer, les violer, les démembrer, les mutiler et les torturer s'ils étaient retrouvés. ») (**annexe 119**). Voir aussi « Demonstrative List of Hate Speech and Racial Hatred by Azerbaijani State Officials, Public Figures and Other Individuals and Groups against Armenians Following the 19 September Military Assault against Nagorno-Karabakh » (**annexe 121**).

⁷³ Voir, par exemple, la vidéo montrant un militaire azerbaïdjanais ouvrant le feu sur une habitation civile (**annexe 14**).

⁷⁴ « Il faut garantir les droits des civils au Haut-Karabakh », *Human Rights Watch* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.hrw.org/fr/news/2023/09/23/azerbaïdjan-il-faut-garantir-les-droits-des-civils-au-haut-karabakh>, p. 1 (« Des milliers de civils qui résident au Haut-Karabakh ont d'urgence besoin d'aide humanitaire, suite à l'opération militaire menée par l'Azerbaïdjan pour reprendre le contrôle de la région ») (**annexe 100**).

⁷⁵ Médiateur pour les droits de l'homme du Haut-Karabakh @ArtsakhOmbuds « À l'heure actuelle, plus de 10 000 personnes doivent quitter leurs communautés d'origine, forcées de trouver refuge dans d'autres localités de l'Artsakh, où une sécurité relative peut être assurée. Parmi elles se trouvent des femmes, des enfants et des personnes âgées, dont beaucoup ont déjà été déplacées plusieurs fois dans leur vie à cause des agressions de l'Azerbaïdjan. Sans nourriture convenable, ni médicaments, ni produits d'hygiène essentiels — on assiste en temps réel à une catastrophe nationale et à une violation flagrante de l'intégralité des droits de l'homme fondamentaux », *X* (20 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/artsakhombuds/status/1704534153411035457> (**annexe 76**) ; Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie, *The results of the monitoring and analyzes conducted by the Office of the Human Rights Defender of the RA prove that the humanitarian disaster in Nagorno-Karabakh is deepening hour by hour* (21 septembre 2023) (**annexe 84**). À la date du dépôt de la présente demande, l'Azerbaïdjan semble avoir rétabli l'électricité à Stepanakert au moyen de son propre réseau électrique, mais pas de la ligne qui traverse l'Arménie. L'Azerbaïdjan peut donc à tout moment utiliser comme arme la suspension des services publics à destination des personnes d'origine arménienne restées au Haut-Karabakh.

⁷⁶ Voir Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie, *The results of the monitoring and analyzes conducted by the Office of the Human Rights Defender of the RA prove that the humanitarian disaster in Nagorno-Karabakh is deepening hour by hour* (21 septembre 2023) (**annexe 84**) et *Statement of the Human Rights Defender of Armenia on hatred towards Armenians by Azerbaijan* (24 septembre 2023) (**annexe 110**).

⁷⁷ S. Sargsyan, « Start of School in Jeopardy as Nagorny Karabakh Blockade Continues », *Institute for War & Peace Reporting* (29 août 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://iwpr.net/global-voices/start-school-jeopardy-nagorny-karabakh-blockade-continues> (**annexe 44**).

⁷⁸ Voir « Bodies of 100 victims are in settlements cut off from Stepanakert », *News.am* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/782883.html> (« Il arrive qu'il y ait plusieurs civils (tout à fait pacifiques) tués au sein d'une même famille, affirme Arman Tatoyan, ancien défenseur arménien des droits de l'homme, sur Facebook. Les gens ne peuvent pas porter les corps des victimes aux services de médecine légale pour les faire autopsier avant de les enterrer, car les militaires azerbaïdjanais maintiennent les communautés isolées les unes des autres. ») (**annexe 104**).

sont également tombés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan⁷⁹, et la profanation d'au moins l'un d'eux a été filmée⁸⁰. Par ailleurs, l'ancien ministre d'État à l'administration civile du Haut-Karabakh a déjà été arrêté⁸¹, et il est presque certain que de nombreuses autres arrestations suivront bientôt⁸².

25. Dans ce contexte, les déclarations de l'Azerbaïdjan, qui affirme qu'il accordera désormais aux habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh « tous les droits et libertés, conformément à sa Constitution et aux mécanismes internationaux pertinents en matière de droits de l'homme »⁸³, sonnent creux. Avant son offensive, l'Azerbaïdjan avait clairement fait savoir que, malgré le statut unique du Haut-Karabakh au regard de l'histoire⁸⁴, « les Arméniens vivant au Karabakh n'aur[ai]ent aucun statut, aucune indépendance et aucun privilège particulier »⁸⁵. De nombreux acteurs internationaux, notamment lors de sessions d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU, ont exprimé leur inquiétude quant aux intentions de l'Azerbaïdjan, soulignant la responsabilité qui incombait à cet État de garantir les droits et la sécurité des habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh, à

⁷⁹ Voir « Hundreds of Armenian heritage sites at risk in Nagorno-Karabakh », *Cornell University* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://as.cornell.edu/news/hundreds-armenian-heritage-sites-risk-nagorno-karabakh> (« Avec l'expulsion de la population arménienne du Haut-Karabakh, des centaines de monastères, d'églises, de cimetières et de sanctuaires arméniens risquent de disparaître » ; « Adam Smith : “Si ces organisations échouent, c'est un autre pan irremplaçable de la culture arménienne, de l'époque du Moyen Âge et du début des temps modernes, qui disparaîtra. D'autres dirigeants nationaux hostiles aux minorités ethniques considéreront que l'inaction les autorise à effacer eux-mêmes une partie de l'histoire de l'humanité. Le patrimoine archéologique sera appauvri, le passé sera réécrit pour laisser place à des fables intolérantes mettant en scène une prétendue homogénéité nationale, et l'avenir se construira sans les monuments qui étaient autant de témoignages de créativité, de tolérance et de paix. L'UNESCO et les organisations internationales qui œuvrent à la protection du patrimoine culturel du Caucase du Sud ne peuvent pas se permettre d'échouer.” » ; « Lory Khatchadourian : “Lorsque cela se produira, les Arméniens laisseront derrière eux un paysage culturel et religieux riche de dizaines de sites, allant de magnifiques monastères médiévaux à des modestes églises de village, en passant par les cimetières historiques aux emblématiques croix de pierre sculptées. Le risque de destruction et de dénaturation de ces sites culturels et religieux est immense. Si l'Azerbaïdjan prend le contrôle souverain du Haut-Karabakh, on estime que 200 à 300 autres sites du patrimoine culturel arménien seront menacés.” ») (**annexe 91**).

⁸⁰ Caucasus Heritage Watch @CaucasusHW, « La vidéo ci-dessous montre deux soldats azerbaïdjanais tirant sur le monastère de Charektar, datant du XIII^e siècle, dont l'un à partir d'un véhicule blindé. Ces attaques sont en violation directe de la mesure conservatoire de la CIJ concernant le patrimoine culturel arménien, et doivent faire l'objet d'une enquête et de poursuites. », *X* (26 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/CaucasusHW/status/1706826914009157724> (**annexe 116**, y compris la vidéo faisant l'objet de l'annexe 116V).

⁸¹ « Ruben Vardanyan arrested by Azerbaijani authorities, his wife confirms », *Public Radio of Armenia* (27 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://en.armradio.am/2023/09/27/ruben-vadanyan-arrested-his-wife-confirms/> (**annexe 118**).

⁸² Voir, par exemple, « Ilham Aliyev addressed the nation », *The President of the Republic of Azerbaijan Ilham Aliyev* (20 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://president.az/en/articles/view/61113> (« Nous avons mis en accusation les agents et les dirigeants du régime criminel, et nous les traduirons en justice. Certains ont déjà reçu le châtiment qu'ils méritaient et les autres suivront ») (**annexe 82**) ; « Azerbaijan's intent to prosecute NKR leadership outrages Yerevan », *JAM News* (20 février 2022), accessible à l'adresse suivante : <https://jam-news.net/azerbajians-intent-to-prosecute-nkr-leadership-outrages-yerevan/> (**annexe 2**).

⁸³ Ministère des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, No:533/23, *Statement by Jeyhun Bayramov, Minister of Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan, at the 9422nd Meeting of the UN Security Council* (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://mfa.gov.az/en/news/no53323> (**annexe 66**).

⁸⁴ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie II, chap. 2.

⁸⁵ « Azerbaijan Television interviewed Ilham Aliyev in Basgal settlement of Ismayilli district », *The President of the Republic of Azerbaijan Ilham Aliyev* (12 août 2022), accessible à l'adresse suivante : <https://president.az/en/articles/view/56906> (**annexe 37**).

commencer par leur droit de vivre chez eux sans subir d'intimidations ni discriminations⁸⁶. Pour sa part, le haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a souligné qu'il était « important que les droits de la population arménienne sur le terrain soient protégés et que toutes les actions soient ancrées dans le droit international »⁸⁷.

26. Au reste, alors que tout le monde s'accorde à dire qu'« il faut d'urgence permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et surveiller la situation pour assurer la sécurité des civils du

⁸⁶ Voir, par exemple, Section des communiqués de presse de l'ONU, Conseil de sécurité, *Latest Clash between Armenia, Azerbaijan Undermines Prospects of Peace, Speakers Warn Security Council, Calling for Genuine Dialogue to Settle Outstanding Issues* (21 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://press.un.org/en/2023/sc15418.doc.htm> (**annexe 88**) ; *ibid.* (le représentant de l'Allemagne a dit que « [l]a population du Haut-Karabakh mérit[ait] de vivre en sécurité et de voir ses droits protégés ») ; *ibid.* (le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a dit que « Bakou [devait] engager un dialogue global et transparent avec les Arméniens du Karabakh pour garantir leurs droits et leur sécurité, y compris leur droit de vivre chez eux dignement », relevant qu'« une réunion avait eu lieu ce jour ») ; *ibid.* (le représentant des États-Unis d'Amérique a fait part de « sa préoccupation quant à la situation dans le Haut-Karabakh en raison de l'opération militaire que l'Azerbaïdjan [y] poursuit, et a exhorté Bakou à y mettre un terme », ajoutant que « l'annonce, [la veille,] d'une cessation des hostilités [était] une évolution positive mais la situation rest[ait] incertaine » et que l'Azerbaïdjan devait « se conformer au droit international, y compris au droit international humanitaire, ainsi qu'à son obligation de protéger les droits humains des personnes se trouvant sur son territoire ») ; *ibid.* (le représentant de l'Équateur a déclaré ce qui suit : « Le cessez-le-feu récemment annoncé doit être pleinement mis en œuvre sur le terrain et permettre de désamorcer les tensions afin de créer les conditions nécessaires à la sécurité et à la stabilité des habitants de la région ») ; *ibid.* (le représentant de Malte a dit que « [d]e tels actes constitu[ai]ent un obstacle à la paix », condamnant « tout acte qui met en danger la vie de civils » et appelant « à protéger les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables »). Voir aussi président du Conseil européen, Charles Michel @CharlesMichel, « J'ai téléphoné ce matin au @présidentaz Aliyev pour qu'il garantisse que le cessez-le-feu soit total et que les Arméniens du Karabakh soient traités de manière sûre et digne par l'Azerbaïdjan. Leurs droits et leur sécurité doivent être garantis de manière crédible. Il faut autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire immédiate », X (20 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/CharlesMichel/status/1704499593751277796> (**annexe 78**) ; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, *OSCE Chairman-in-Office Osmani calls for de-escalation and return to dialogue after meeting Ministers of Foreign Affairs of Armenia and Azerbaijan* (20 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.osce.org/chairstatus/552871> (« Le président Osmani a exprimé ses profondes inquiétudes concernant les opérations militaires menées hier dans la région, et le danger qu'elles représentent pour les populations civiles touchées. Tout en appelant à une désescalade immédiate, il a de nouveau fait part de sa préoccupation quant aux graves conséquences pour la population touchée par le conflit, en particulier pour les groupes vulnérables. Il a souligné que les considérations d'humanité devaient prévaloir et que les besoins humanitaires de la population devaient être satisfaits ») (**annexe 80**) ; Comité international de la Croix-Rouge CICR @ICRC, « 1/ Azerbaïdjan/Arménie : suite à l'escalade des hostilités survenue aujourd'hui, nous sommes extrêmement préoccupés par l'impact humanitaire sur les civils dans les heures et les jours à venir », X (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://x.com/ICRC/status/1704184288487293309> (« 1/ Azerbaïdjan/Arménie : suite à l'escalade des hostilités aujourd'hui, nous sommes très préoccupés par les répercussions humanitaires sur les civils dans les heures et les jours à venir ») (**annexe 73**) ; « Azerbaïdjan : il faut garantir les droits des civils dans le Haut-Karabakh », *Human Rights Watch* (23 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.hrw.org/news/2023/09/23/azerbaijan-ensure-civilians-rights-nagorno-karabakh> (« Les civils du Haut-Karabakh sont confrontés à une grave crise humanitaire et à une incertitude alarmante quant à leur propre avenir, a déclaré Hugh Williamson, directeur de la division Europe et Asie centrale à Human Rights Watch. Les autorités azerbaïdjanaises ont déclaré que les droits de toutes les personnes seraient protégés, mais il est difficile de se fier entièrement à cette promesse, après des mois de graves difficultés et des décennies de conflit. ... En ce qui concerne les civils qui choisissent d'évacuer le Haut-Karabakh, l'Azerbaïdjan est tenu de les autoriser à rentrer ultérieurement chez eux ; il s'agit d'un précepte fondamental du droit international relatif aux droits humains, a rappelé Human Rights Watch. ») (**annexe 100**).

⁸⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, déclarations et discours, *Azerbaïdjan/Arménie : observation de Volker Türk, haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/fr/statements-and-speeches/2023/09/azerbaijan-armenia-comment-un-human-rights-chief-volker-tur> (« Je suis avec inquiétude l'évolution et la fragilité de la situation humanitaire. Il est important que les droits de la population arménienne sur le terrain soient protégés et que toutes les actions soient ancrées dans le droit international. La protection de tous les civils doit être la priorité absolue. Les personnes touchées doivent avoir accès à l'aide humanitaire. ... Les États ont pour obligation de ne pas priver les minorités ethniques, religieuses ou linguistiques du droit d'avoir leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue. Chaque État doit également protéger l'existence et l'identité nationale ou ethnique, culturelle, religieuse ou linguistique des minorités, sur leurs territoires respectifs, et favoriser l'instauration des conditions propres à promouvoir cette identité. ») (**annexe 115**).

Haut-Karabakh »⁸⁸, l’Azerbaïdjan s’oppose à toute présence ou intervention internationale⁸⁹. Et il s’y oppose bien que des sources crédibles telles que des « experts internationaux [aient] mis en garde à maintes reprises contre le risque de nettoyage ethnique des Arméniens dans l’enclave »⁹⁰, que la haine des personnes d’origine arménienne imprègne les systèmes éducatif⁹¹ et judiciaire azerbaïdjanais⁹², ainsi que les médias⁹³ et les déclarations des plus hauts responsables de l’Azerbaïdjan⁹⁴, et que d’innombrables atrocités aient déjà été commises contre les personnes

⁸⁸ « Azerbaïdjan : Il faut garantir les droits des civils au Haut-Karabakh », *Human Rights Watch* (23 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.hrw.org/fr/news/2023/09/23/azerbaïdjan-il-faut-garantir-les-droits-des-civils-au-haut-karabakh> (**annexe 100**). Voir aussi *United States Agency for International Development, Administrator Samantha Power At a Press Conference in Armenia* (25 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.usaid.gov/news-information/speeches/sep-25-2023-administrator-samantha-power-press-conference-armenia> (« Avant tout, nous appelons l’Azerbaïdjan à maintenir le cessez-le-feu et à prendre des mesures concrètes pour protéger les droits des civils dans le Haut-Karabakh. Le président [Ilham] Aliyev a promis de garantir les droits des personnes d’origine arménienne. L’Azerbaïdjan doit tenir cette promesse et, surtout, la communauté internationale doit pouvoir s’assurer qu’il le fait ») (**annexe 112**); « Karabakh region: End the military escalation and ensure the safety and human rights of civilians », *Conseil de l’Europe* (20 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.coe.int/en/web/commissioner/-/karabakh-region-end-the-military-escalation-and-ensure-the-safety-and-human-rights-of-civilians> (« la population locale subit les conséquences des hostilités armées dans la région sur le plan humanitaire et sur le plan des droits de l’homme. Depuis décembre dernier, en particulier, les habitants vivent dans l’isolement, subissant de graves pénuries de services et de produits de base. Je suis profondément préoccupée de voir que leur sécurité est à nouveau menacée et que leurs droits humains sont violés, ce qui aggrave leurs souffrances... Il faut que les hostilités armées dans la région cessent, afin d’assurer la sécurité de la population civile. Un accès régulier et sans entrave doit être garanti pour l’acheminement de l’aide humanitaire et la protection des droits de l’homme de la population locale touchée. ») (**annexe 81**); « Scholz demands safety for people in Nagorno-Karabakh », *Deutschland.de* (23 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.deutschland.de/en/news/scholz-demands-safety-for-people-in-nagorno-karabakh> (« le chancelier fédéral a souligné que les droits et la sécurité de la population du Haut-Karabakh devaient être protégés si l’on veut parvenir à un règlement du conflit à long terme. Il a également déclaré qu’il appartenait désormais à l’Azerbaïdjan de fournir une aide humanitaire et de garantir la sécurité de la population du Haut-Karabakh de manière transparente ») (**annexe 105**).

⁸⁹ Voir, par exemple, « Elchin Amirbeyov : “Reintegration of Karabakh Armenians is an internal matter of Azerbaijan” », *Report.az* (21 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://report.az/xarici-siyaset/elcin-emirbeyov-qarabag-ermentilerinin-reintegrasiyasi-azerbaycanin-daxili-isidir> (ambassadeur Elchin Amirbeyov, représentant du président de l’Azerbaïdjan pour les tâches spéciales : « Le dialogue entre le Gouvernement central de l’Azerbaïdjan et la population arménienne du Karabakh, la réintégration de celle-ci dans notre société, est une affaire purement interne à notre pays ») (traduction anglaise certifiée conforme de l’azéri) (**annexe 93**); « Azerbaijan’s Pressure on Nagorno-Karabakh: What to Know », *Council on Foreign Relations* (14 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://www.cfr.org/in-brief/azerbaijans-pressure-nagorno-karabakh-what-know> (où il est dit que le président de l’Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, a adopté la position suivante : « les demandes de protection internationale constituent une ingérence dans les affaires intérieures de l’Azerbaïdjan, et les personnes d’origine arménienne sont déjà couvertes par les protections prévues par la Constitution azerbaïdjanaise pour ses autres minorités ethniques ») (**annexe 53**).

⁹⁰ C. Edwards, « Azerbaijan has reclaimed Nagorno-Karabakh. What does that mean for the tens of thousands living there? », *CNN* (23 septembre 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://edition.cnn.com/2023/09/23/asia/nagorno-karabakh-armenia-azerbaijan-reintegrate-intl/index.html> (**annexe 103**). Voir aussi, par exemple, L. Moreno Ocampo, *Genocide against Armenians in 2023* (7 août 2023), accessible à l’adresse suivante : <https://luismorenoocampo.com/wp-content/uploads/2023/08/Armenia-Report-Expert-Opinion.pdf> (**annexe 34**); J. Ernesto Mendez, *Preliminary opinion on the situation in Nagorno-Karabakh and on the need for the international community to adopt measures to prevent atrocity crimes* (23 août 2023), accessible à l’adresse suivante : https://un.mfa.am/file_manager/un_mission/Preliminary%20Opinion%20-%202023.08.2023.pdf (**annexe 41**).

⁹¹ Mémoire de l’Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, sect. I.C ; chap. 3, sect. II.D.

⁹² Mémoire de l’Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, sect. II ; partie III, chap. 2, sect. II ; partie III, chap. 3, sect. I.B ; partie IV, chap. 2, sect. I.B ; partie IV, chap. 3.

⁹³ Mémoire de l’Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, sect. I.B ; chap. 3, sect. II.D.

⁹⁴ Mémoire de l’Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, sect. I.A et chap. 3, sect. II.A.

d'origine arménienne⁹⁵ en toute impunité⁹⁶, voire été glorifiées⁹⁷ par l'État azerbaïdjanais lui-même⁹⁸.

27. Pendant des décennies, l'Azerbaïdjan s'est employé à supprimer toute expression de l'identité arménienne sur son territoire. Il s'est systématiquement efforcé de faire disparaître toute trace du patrimoine culturel arménien⁹⁹ et de réécrire l'histoire de la région pour effacer la présence de la population d'origine arménienne¹⁰⁰. En raison de ces différentes formes de persécution¹⁰¹, même avant le blocus et l'offensive du 19 septembre, les quelques personnes d'origine arménienne restées sur le territoire contrôlé par l'Azerbaïdjan se sentaient obligées de « se fai[re] le plus discr[ètes] possible, voire [de] dissimul[er] leur identité, par crainte d'éventuelles conséquences »¹⁰². Dans un discours prononcé à Chouchi, le président Aliyev a déclaré que la langue arménienne était une « langue étrangère », promettant que plus « aucune chanson ne sera[it] chantée [à Chouchi] dans une [telle] langue »¹⁰³. En dépit des déclarations et des assurances ostensiblement destinées à la communauté internationale, l'Azerbaïdjan est déjà en train de matérialiser cette réalité sur le terrain¹⁰⁴.

28. Dans ce contexte, le sort des Arméniens du Haut-Karabakh reste très incertain. Au 27 septembre, l'Azerbaïdjan avait déjà déplacé de force plus de 50 000 personnes vers l'Arménie¹⁰⁵. L'Arménie fournira à la Cour des informations et des preuves supplémentaires à mesure qu'elles lui parviendront, mais il est déjà évident que, sans une intervention urgente de la Cour pour protéger leur sécurité physique et leurs droits politiques, civils, économiques, sociaux, culturels et autres droits garantis par la CIEDR, les personnes déplacées de force ne pourront jamais revenir, et la plupart, sinon la totalité, des habitants d'origine arménienne restés au Haut-Karabakh seront tués, emprisonnés ou déplacés. La Cour doit agir pour empêcher cette tragédie humaine et éviter une modification radicale des circonstances de l'affaire.

⁹⁵ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie II, chap. 2, sect. I & II.A ; partie III, chap. 1, sect. II, III, VI ; partie III, chap. 2, sect. II ; partie III, chap. 3, sect. I.A ; partie IV, chap. 1 ; partie IV, chap. 2, sect. I.

⁹⁶ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie IV, chap. 3.

⁹⁷ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, partie III, sect. III.

⁹⁸ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, sect. I.A ; partie III, chap. 3, sect. II.A.

⁹⁹ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, sect. V.A, V.B ; partie III, chap. 2, sect. IV ; partie III, chap. 3, sect. III.A, III.D ; partie IV, chap. 2, sect. III.A, III.C et III.D.

¹⁰⁰ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie III, chap. 1, sect. V.C ; partie III, chap. 3, sect. III.B ; partie IV, chap. 2, sect. III.B.

¹⁰¹ Mémoire de l'Arménie, vol. I, partie VI, chap. 2.

¹⁰² Comité consultatif de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales, Quatrième Avis sur l'Azerbaïdjan (8 novembre 2017), accessible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/4th-acfc-opinion-on-azerbaijan-french-language-version/1680923205>, par. 41, p. 17 (**annexe 1**).

¹⁰³ « President, Commander-in-Chief of Armed Forces Ilham Aliyev made a speech in front of servicemen in Shusha » (8 novembre 2021), *The President of the Republic of Azerbaijan Ilham Aliyev*, accessible à l'adresse suivante : <https://en.president.az/articles/54047> (cité dans le mémoire de l'Arménie, **annexe 292**).

¹⁰⁴ Ayshan Aslan-Mammadli @AyshanASLAN, X (24 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/AyshanASLAN/status/1706000549122801959> (dans ce tweet, supprimé par la suite, un éminent universitaire azerbaïdjanais employé par l'État se réjouit de l'enlèvement, en vidéo, d'un panneau de signalisation en langue arménienne, affirmant : « Plus aucun mot en arménien au #Karabakh ») (**annexe 106**).

¹⁰⁵ « 50,243 forcibly displaced persons enter Armenia from Nagorno-Karabakh as of 15pm Wednesday », *News.am* (27 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://news.am/eng/news/783649.html> (**annexe 117**).

III. LA COMPÉTENCE *PRIMA FACIE*

29. La Cour

« ne peut indiquer des mesures conservatoires que si les dispositions invoquées par le demandeur semblent *prima facie* constituer une base sur laquelle sa compétence pourrait être fondée, mais elle n'a pas besoin de s'assurer de manière définitive qu'elle a compétence quant au fond de l'affaire »¹⁰⁶.

30. Dans son ordonnance du 7 décembre 2021 sur la première demande en indication de mesures conservatoires de l'Arménie, la Cour a conclu « que, *prima facie*, elle a compétence en vertu de l'article 22 de la CIEDR pour connaître de l'affaire dans la mesure où le différend opposant les Parties concerne "l'interprétation ou l'application" de la convention »¹⁰⁷. La Cour n'a vu aucune raison de s'écarter de cette conclusion dans son ordonnance du 22 février 2023 sur la deuxième demande en indication de mesures conservatoires de l'Arménie¹⁰⁸. Il n'y a pas davantage de raison de s'en écarter s'agissant de la présente demande.

IV. LES DROITS DONT LA PROTECTION EST RECHERCHÉE ET LEUR LIEN AVEC LES MESURES SOLLICITÉES

31. La Cour « a le pouvoir d'indiquer, si elle estime que les circonstances l'exigent, quelles mesures conservatoires du droit de chacun doivent être prises à titre provisoire »¹⁰⁹. À ce stade, elle « n'est pas appelée à se prononcer définitivement sur le point de savoir si les droits que l'Arménie souhaite voir protégés existent »¹¹⁰. Elle doit seulement décider si les droits revendiqués par l'Arménie sur le fond, et dont celle-ci demande la protection, sont « plausibles » et liés aux mesures conservatoires demandées¹¹¹.

32. Dans son ordonnance du 7 décembre 2021, la Cour a noté que l'Arménie, dans la présente procédure, invoquait « des droits garantis par les articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de la CIEDR », et a jugé qu'au moins certains de ces droits étaient plausibles¹¹². Dans son ordonnance du 22 février 2023, la Cour a considéré en outre que « certains au moins des droits dont l'Arménie allègue la violation au regard des articles 2 et 5 de la CIEDR du fait de l'interruption de la circulation le long du corridor de Latchine sont des droits plausibles »¹¹³.

33. Par la présente demande, l'Arménie cherche à préserver et à protéger les droits qu'elle tient de la CIEDR, en particulier :

¹⁰⁶ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 7 décembre 2021, C.I.J. Recueil 2021, p. 367, par. 15.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 375, par. 43.

¹⁰⁸ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 22 février 2023, par. 26.*

¹⁰⁹ Statut de la Cour internationale de Justice, art. 41 1).

¹¹⁰ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 7 décembre 2021, C.I.J. Recueil 2021, p. 375, par. 45.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*, p. 375, par. 46, et p. 382, par. 59.

¹¹³ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 22 février 2023, par. 39.*

- 1) le droit de voir l'Azerbaïdjan s'acquitter de son obligation de poursuivre par tous les moyens appropriés et sans retard une politique tendant à éliminer toute forme de discrimination raciale et à favoriser l'entente entre toutes les races, conformément à l'article 2, paragraphe 1 ;
- 2) le droit de ne pas faire l'objet de discrimination raciale encouragée, défendue ou appuyée par l'Azerbaïdjan, conformément à l'article 2, paragraphe 1, alinéa b) ;
- 3) le droit d'être à l'abri de tout ce qui renforce la division raciale, conformément à l'article 2, paragraphe 1, alinéa e) ;
- 4) le droit de bénéficier de mesures spéciales et concrètes pour assurer comme il convient le développement et la protection des personnes d'origine arménienne en vue de leur garantir, dans des conditions d'égalité, le plein exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, conformément à l'article 2, paragraphe 2 ;
- 5) le droit d'être protégé contre le nettoyage ethnique, conformément à l'article 3 ;
- 6) le droit de voir l'Azerbaïdjan s'acquitter de ses obligations d'interdire et d'éliminer la discrimination raciale sous toutes ses formes et de garantir le droit de chacun à l'égalité devant la loi sans distinction de race, de couleur ou d'origine nationale ou ethnique, dans la jouissance des droits suivants :
 - i) le droit à la sûreté de la personne et à la protection de l'État contre les voies de fait ou les sévices, conformément à l'article 5, alinéa b),
 - ii) le droit de circuler librement, conformément à l'article 5, alinéa d) i),
 - iii) le droit de revenir dans son pays, conformément à l'article 5, alinéa d) ii),
 - iv) le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, conformément à l'article 5, alinéa d) vii),
 - v) le droit à la liberté d'opinion et d'expression, conformément à l'article 5, aliéna d) viii),
 - vi) le droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques, conformément à l'article 5, alinéa d) ix),
 - vii) le droit au travail et à des conditions équitables et satisfaisantes de travail, conformément à l'article 5, alinéa e) i),
 - viii) le droit au logement, conformément à l'article 5, alinéa e) iii),
 - ix) le droit à la santé, aux soins médicaux, à la sécurité sociale et aux services sociaux, conformément à l'article 5, alinéa e) iv),
 - x) le droit à l'éducation, conformément à l'article 5, alinéa e) v),
 - xi) le droit de prendre part aux activités culturelles, conformément à l'article 5, alinéa e) vi) ;
- 7) le droit à une protection et à une voie de recours effectives et le droit de demander une satisfaction ou réparation juste et adéquate pour tout dommage subi par suite de discrimination raciale, conformément à l'article 6 ;
- 8) le droit de bénéficier de mesures immédiates et efficaces pour lutter contre les préjugés conduisant à la discrimination raciale et favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre nations et groupes raciaux ou ethniques, conformément à l'article 7.

34. Tous ces droits sont consacrés dans la CIEDR, à laquelle l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont tous deux adhéré. En outre, les actes de l'Azerbaïdjan à l'origine de la présente demande ne visent que les personnes d'origine arménienne et ont clairement pour « but » et pour « effet » d'entraver la jouissance et l'exercice par ces personnes, dans des conditions d'égalité, des droits que leur garantit la CIEDR¹¹⁴ : des centaines de personnes d'origine arménienne ont été tuées, des dizaines de milliers d'autres ont été déplacées de force et continuent de craindre pour leur vie, des habitations et d'autres infrastructures civiles ont été détruites, des sites culturels et des monuments sont directement menacés de destruction ou de dénaturation, des écoles et des entreprises ont été fermées, et il y a de graves pénuries de nourriture et d'autres produits de première nécessité, ainsi que de soins médicaux. Même pendant les périodes de paix *de facto*, dans les régions qu'il contrôle, l'Azerbaïdjan a systématiquement incité à la haine à l'égard des personnes d'origine arménienne et traité ces dernières de manière discriminatoire. Il est illusoire de penser qu'il agira différemment avec la population d'origine arménienne du Haut-Karabakh, qui est aujourd'hui à son entière merci.

35. Dans ces conditions, les droits dont la protection est recherchée sont manifestement plausibles. Ils ont par ailleurs un lien avec les mesures conservatoires sollicitées par l'Arménie car celles-ci, si la Cour les prescrit, permettront précisément de sauvegarder ces droits.

V. LE RISQUE DE PRÉJUDICE IRRÉPARABLE ET LE CARACTÈRE D'URGENCE

36. La Cour a le pouvoir d'indiquer des mesures conservatoires « lorsqu'il existe un risque qu'un préjudice irréparable soit causé aux droits en litige dans une procédure judiciaire ou lorsque la méconnaissance alléguée de ces droits risque d'entraîner des conséquences irréparables »¹¹⁵. Ce pouvoir ne sera exercé « que s'il y a urgence, c'est-à-dire s'il existe un risque réel et imminent qu'un préjudice irréparable soit causé aux droits revendiqués avant que la Cour ne rende sa décision définitive »¹¹⁶. Cette « condition d'urgence est remplie dès lors que les actes susceptibles de causer un préjudice irréparable peuvent “intervenir à tout moment” avant que la Cour ne se prononce de manière définitive en l'affaire »¹¹⁷.

37. Dans de précédentes affaires concernant la CIEDR, la Cour a dit que « les droits établis aux alinéas *a)*, *b)*, *c)*, *d)* et *e)* de l'article 5 sont d'une nature telle que le préjudice qui leur serait porté pourrait se révéler irréparable »¹¹⁸. Cela vaut aussi pour les autres droits dont l'Arménie sollicite la protection.

38. En effet, le mépris de l'Azerbaïdjan pour les droits en question a déjà causé, et continuera de causer, un préjudice irréparable aux droits des habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh. Malgré le cessez-le-feu qui a mis fin à l'offensive militaire de l'Azerbaïdjan, les droits des personnes d'origine arménienne sont gravement menacés. À l'heure où la présente demande est déposée, les forces armées azerbaïdjanaises — celles-là mêmes qui ont commis de nombreuses atrocités contre les personnes d'origine arménienne par le passé — restent déployées dans le Haut-Karabakh, à proximité immédiate de la population encore sur place. Des milliers de personnes continuent d'être

¹¹⁴ Voir CIEDR, art. 1 1).

¹¹⁵ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 7 décembre 2021, C.I.J. Recueil 2021, p. 385, par. 69.*

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 385, par. 70.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 385, par. 70.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 389, par. 81. Voir aussi *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 22 février 2023, par. 53.*

déplacées et vivent dans la rue ou dans des abris, sans accès à la nourriture, aux médicaments, au gaz ou à d'autres produits de première nécessité. Beaucoup sont séparées de leur famille. En outre, la menace de nouvelles atrocités reste élevée : les forces russes de maintien de la paix ont bien précisé qu'elles n'étaient pas habilitées à protéger les personnes d'origine arménienne qui ont déposé les armes. Entre-temps, la multiplication des discours de haine et les preuves crédibles d'atrocités commises contre des personnes d'origine arménienne montrent clairement que ces dernières courent en permanence le risque de subir de graves préjudices.

39. Si l'Azerbaïdjan affirme qu'il accordera aux personnes d'origine arménienne « tous les droits et libertés, conformément à sa Constitution et aux mécanismes internationaux pertinents en matière de droits de l'homme »¹¹⁹, il n'en reste pas moins que de telles promesses sont vides de sens si elles ne sont pas assorties de mesures crédibles garantissant leur mise en œuvre. Au vu des actions passées de l'Azerbaïdjan — notamment la persécution systématique des personnes d'origine arménienne vivant dans les zones sous son contrôle, ainsi que le siège de neuf mois imposé à cette même population qu'aujourd'hui il prétend cyniquement vouloir protéger —, il est manifeste que les habitants d'origine arménienne du Haut-Karabakh restent très « vulnérables » et que la situation est « instable et pourrait changer rapidement »¹²⁰. En effet, si la Cour n'agit pas sans délai, il existe un risque grave que l'ensemble de la population d'origine arménienne se trouvant encore au Haut-Karabakh soit tuée, détenue ou déplacée en violation des droits les plus fondamentaux qui lui sont reconnus par la CIEDR.

VI. LES MESURES CONSERVATOIRES DEMANDÉES

40. Étant donné que l'Azerbaïdjan persiste à aggraver le différend et à ne pas respecter les précédentes ordonnances de la Cour, il est nécessaire que celle-ci indique des mesures conservatoires spécifiques, claires et concrètes pour éviter qu'un préjudice grave ne soit causé de manière imminente aux personnes d'origine arménienne encore présentes au Haut-Karabakh. Pour les raisons qui précèdent, l'Arménie prie respectueusement la Cour d'indiquer les mesures conservatoires suivantes :

- 1) L'Azerbaïdjan doit s'abstenir de prendre toute mesure qui pourrait emporter manquement aux obligations qu'il tient de la CIEDR.
- 2) L'Azerbaïdjan doit s'abstenir de tout acte ayant directement ou indirectement pour but ou pour effet de déplacer du Haut-Karabakh les personnes d'origine arménienne qui s'y trouvent encore, ou d'empêcher le retour sûr et rapide dans leurs foyers des personnes déplacées pendant la récente offensive militaire, notamment celles qui ont fui vers l'Arménie ou des États tiers, tout en permettant à celles qui le souhaitent de quitter le Haut-Karabakh sans entrave.
- 3) L'Azerbaïdjan doit retirer tous les personnels militaires et policiers de tous les établissements civils du Haut-Karabakh occupés depuis son attaque armée du 19 septembre 2023.
- 4) L'Azerbaïdjan doit faciliter, et s'abstenir d'entraver d'une quelconque façon, l'accès de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées à la population d'origine

¹¹⁹ Ministère des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, n° 533/23, déclaration du ministre Jeyhun Bayramov à la 9422^e séance du Conseil de sécurité (19 septembre 2023), accessible à l'adresse suivante : <https://mfa.gov.az/en/news/no53323>, p. 6 (annexe 66).

¹²⁰ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Géorgie c. Fédération de Russie), mesures conservatoires, ordonnance du 15 octobre 2008, C.I.J. Recueil 2008, p. 396, par. 143.*

arménienne du Haut-Karabakh, et s'abstenir de s'ingérer d'une quelconque façon dans leurs activités.

- 5) L'Azerbaïdjan doit faciliter, et s'abstenir d'entraver d'une quelconque façon, l'intervention du Comité international de la Croix-Rouge pour fournir une aide humanitaire aux personnes d'origine arménienne du Haut-Karabakh, et coopérer avec ce comité pour remédier aux autres conséquences du récent conflit.
- 6) L'Azerbaïdjan doit immédiatement faciliter le rétablissement complet des services publics dans le Haut-Karabakh, notamment l'approvisionnement en gaz et en électricité, et s'abstenir de les suspendre à l'avenir.
- 7) L'Azerbaïdjan doit s'abstenir de prendre des mesures punitives contre toute personne qui est actuellement, ou a été par le passé, un représentant politique ou un membre des forces armées du Haut-Karabakh.
- 8) L'Azerbaïdjan ne doit modifier ni détruire aucun monument à la mémoire du génocide arménien de 1915 ni aucun autre monument ou bien ou site culturel arménien présent dans le Haut-Karabakh.
- 9) L'Azerbaïdjan doit reconnaître les registres d'état civil, documents d'identité, titres de propriété et registres fonciers établis par les autorités du Haut-Karabakh et leur donner effet, et ne doit pas détruire ni confisquer ces registres et documents.
- 10) L'Azerbaïdjan doit soumettre à la Cour un rapport sur l'ensemble des mesures qu'il aura prises pour exécuter l'ordonnance en indication de mesures conservatoires dans un délai d'un mois à compter de la date de celle-ci, puis tous les trois mois jusqu'à ce que la Cour ait statué définitivement en l'affaire.

41. L'Arménie prie en outre la Cour de réaffirmer les obligations qu'elle a déjà faites à l'Azerbaïdjan dans ses ordonnances antérieures, à savoir « [p]rotéger contre les voies de fait et les sévices toutes les personnes arrêtées en relation avec le conflit de 2020 qui sont toujours en détention et garantir leur sûreté et leur droit à l'égalité devant la loi »¹²¹, « [p]rendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher et punir les actes de dégradation et de profanation du patrimoine culturel arménien, notamment, mais pas seulement, les églises et autres lieux de culte, monuments, sites, cimetières et artefacts »¹²², « prendre toutes les mesures dont [il] dispose afin d'assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du corridor de Latchine dans les deux sens »¹²³, et « s'abstenir de tout acte qui risquerait d'aggraver ou d'étendre le différend dont la Cour est saisie ou d'en rendre le règlement plus difficile »¹²⁴.

42. En outre, compte tenu de l'urgence extrême de la situation et conformément au paragraphe 4 de l'article 74 du Règlement de la Cour, l'Arménie prie la présidente, dans l'attente d'une décision sur sa demande, de demander à l'Azerbaïdjan d'agir de manière que toute ordonnance de la Cour sur ladite demande puisse avoir les effets voulus. Étant donné l'évolution rapide de la

¹²¹ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 7 décembre 2021, C.I.J. Recueil 2021, p. 393, par. 98 1) a).*

¹²² *Ibid.*, par. 98 1) c).

¹²³ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 22 février 2023, par. 67.*

¹²⁴ *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), mesures conservatoires, ordonnance du 7 décembre 2021, C.I.J. Recueil 2021, p. 393, par. 98 2).*

situation sur le terrain et le déplacement forcé de la population d'origine arménienne déjà à l'œuvre, l'intervention de la présidente a rarement été aussi nécessaire.

43. L'Arménie se réserve le droit de réviser, compléter ou modifier les termes de sa demande, ainsi que l'exposé de ses moyens. Elle certifie que toutes les traductions des annexes jointes à la présente sont, à sa connaissance, exactes et fidèles au texte original.

L'agent de la République d'Arménie,
(*Signé*) Yeghishe KIRAKOSYAN.

Le 28 septembre 2023.

CERTIFICATION

Je certifie que les documents annexés sont des copies authentiques des documents cités en référence et que les traductions fournies sont exactes.

L'agent de la République d'Arménie,
(*Signé*) Yeghishe KIRAKOSYAN.

Le 28 septembre 2023.

LISTES DES ANNEXES

- Annexe 1** Advisory Committee on the Framework Convention for the Protection of National Minorities, *Fourth Opinion on Azerbaijan* (8 November 2017), available at <https://rm.coe.int/4th-acfc-opinion-on-azerbaijan-english-language-version/1680923201>
- Annexe 2** “Azerbaijan’s intent to prosecute NKR leadership outrages Yerevan”, *JAM News* (20 February 2022), available at <https://jam-news.net/azerbaijans-intent-to-prosecute-nkr-leadership-outrages-yerevan/>
- Annexe 3** “Artsakh Says Azerbaijan Hampering Repairs on Electricity Grid”, *Asbarez* (11 January 2023), available at <https://asbarez.com/artsakh-says-azerbaijan-hampering-repairs-on-electricity-grid/>
- Annexe 4** “Key utilities in Artsakh disrupted amid ongoing blockade by Azerbaijan”, *The Armenian Weekly* (18 January 2023), available at <https://armenianweekly.com/2023/01/18/key-utilities-in-artsakh-disrupted-amid-ongoing-blockade-by-azerbaijan/>
- Annexe 5** G. Ghazaryan, “Education Under Blockade”, *EVN Report* (20 January 2023), available at <https://evnreport.com/spotlight-karabakh/education-under-blockade/>
- Annexe 6** “Nagorno-Karabakh shuts schools amid Azerbaijan blockade”, *The New Arab* (20 January 2023), available at <https://www.newarab.com/news/nagorno-karabakh-shuts-schools-amid-azerbaijan-blockade>
- Annexe 7** “Karabakh energy company director: Azerbaijan does not allow repairing power line for a month now”, *News.am* (1 February 2023), available at <https://news.am/eng/news/742387.html>
- Annexe 8** “Karabakh blockade deprives 20,000 children of right to education”, *CivilNet* (3 February 2023), available at <https://www.civilnet.am/en/news/690908/karabakh-blockade-deprives-20000-children-of-right-to-education/>
- Annexe 9** “Azerbaijan: Blockade of Lachin corridor putting thousands of lives in peril must be immediately lifted”, *Amnesty International* (9 February 2023), available at <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/02/azerbaijan-blockade-of-lachin-corridor-putting-thousands-of-lives-in-peril-must-be-immediately-lifted/>
- Annexe 10** Letter from Jeyhun Bayramov, Minister for Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan, to Antonio Guterres Secretary-General of the United Nations (27 February 2023)
- Annexe 11** Letter from Ararat Mirzoyan, Minister of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, to Antonio Guterres Secretary-General of the United Nations (14 March 2023)
- Annexe 12** Artsakh Info Centre, *Artsakh Government Update | Day 135 Under Blockade* (21-25 April 2023), available at <https://mailchi.mp/3761ba4db4e3/day135en?e=8a22815c40>
- Annexe 13** Ministry for Europe and Foreign Affairs of the French Republic, *Azerbaijan – Lachin corridor* (23 April 2023), available at <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/country-files/azerbaijan/news/article/azerbaijan-lachin-corridor-23-april-2023>
- Annexe 14** Video showing an Azerbaijani Serviceman Opening Fire on a Civilian Home
- Annexe 15** Letter from Artsakhgaz Closed Joint Stock Company to Minister of State of Nagorno-Karabakh (10 May 2023) (certified translation from Armenian)

- Annexe 16** Letter *from* Minister of Territorial Administration and Infrastructure of Nagorno-Karabakh *to* Minister of State of Nagorno-Karabakh (11 May 2023) (translation from Armenian)
- Annexe 17** Amnesty International, @amnesty, “The Azerbaijani authorities must lift the blockade of Nagorno-Karabakh and bring an end to the unfolding humanitarian crisis”, *X* (28 June 2023), *available at* <https://twitter.com/amnesty/status/1674075392708079616>
- Annexe 18** Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan, No:381/23, *Press Release on the decision of the International Court of Justice of July 6, 2023, on unanimous rejection of Armenia’s request* (7 July 2023), *available at* <https://www.mfa.gov.az/en/news/no38123>
- Annexe 19** “Gas Supply To Artsakh Briefly Unblocked By Azerbaijan Then Halted Again”, *Asbarez* (10 July 2023), *available at* <https://asbarez.com/gas-supply-to-artsakh-briefly-unblocked-by-azerbaijan-then-halted-again/>
- Annexe 20** Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation, *Statement of the Russian Foreign Ministry in connection with the situation around Nagorno-Karabakh* (15 July 2023), *available at* https://mid.ru/ru/foreign_policy/news/1897041 (certified translation from Russian)
- Annexe 21** “Speech Address by the Foreign Minister of Armenia: UK Response, July 2023”, *Gov.UK* (20 July 2023), *available at* <https://www.gov.uk/government/speeches/address-by-the-foreign-minister-of-armenia-uk-response-july-2023>
- Annexe 22** Freedom House @freedomhouse, “(1/) We urge Azerbaijan to allow @ICRC to provide vital humanitarian assistance to Nagorno Karabakh & immediately work to ensure freedom of movement by opening the Lachin corridor, guaranteeing unrestricted movement of individuals, vehicles & cargo”, *X* (25 July 2023), *available at* <https://twitter.com/freedomhouse/status/1683880665916354574>
- Annexe 23** Human Rights Watch, Giorgi Gogia @Giorgi_Gogia, “Tens of thousands of civilians in Nagorno-Karabakh are facing lack of life-saving medication & essential goods. @ICRC not allowed to bring medical items & essential food for weeks. Alarming statement <https://icrc.org/en/document/azerbaijan-armenia-sides-must-reach-humanitarian-consensus-to-ease-suffering> Azerbaijan should immediately ensure unimpeded access!”, *X* (25 July 2023), *available at* https://twitter.com/Giorgi_Gogia/status/1683828382989942785
- Annexe 24** International Committee of the Red Cross, *Azerbaijan/Armenia: Sides must reach “humanitarian consensus” to ease suffering* (25 July 2023), *available at* <https://www.icrc.org/en/document/azerbaijan-armenia-sides-must-reach-humanitarian-consensus-to-ease-suffering>
- Annexe 25** High Representative of the European Union for Foreign Affairs and Security Policy, *Azerbaijan: Statement by High Representative Josep Borrell on the humanitarian situation on the ground* (26 July 2023), *available at* https://www.eeas.europa.eu/eeas/azerbaijan-statement-high-representative-josep-borrell-humanitarian-situation-ground_en
- Annexe 26** Ministry for Europe and Foreign Affairs of the French Republic, *Arménie - Azerbaïdjan – Blocage du corridor de Latchine* (27 juillet 2023) (27 July 2023), *available at* <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/azerbaïdjan/evenements/article/armenie-azerbaïdjan-blocage-du-corridor-de-latchine-27-07-23>

- Annexe 27** Dutch Ministry of Foreign Affairs @DutchMFA, “The Netherlands follows the humanitarian situation affecting the population in the former Nagorno-Karabakh Autonomous Oblast with serious concern, and fully supports the statement of @JosepBorrellF”, X (27 July 2023), available at <https://twitter.com/DutchMFA/status/1684597264000425985>
- Annexe 28** Embassy of Spain in the Russian Federation @EmbEspRussia, “[Emoji of flag of Spain] supports the statement of @Josepborrellf about the humanitarian situation related to the siege of Lachin. [Emoji of flag of Azerbaijan] The authorities must ensure security and free movement in the corridor very quickly and prevent the crisis from escalating”, X (27 July 2023), available at <https://twitter.com/EmbEspRusia/status/1684633654725623809> (certified translation from Armenian)
- Annexe 29** Council of Europe, *Humanitarian Situation in Nagorno-Karabakh: Statement by Council of Europe Secretary General Marija Pejčinović Burić* (28 July 2023), available at <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/humanitarian-situation-in-nagorno-karabakh>
- Annexe 30** British Embassy in Armenia @UKinArmenia, “The Head of Political & Press Section of @UKinArmenia joined the visit of the diplomatic corps to Syunik organised by @armgov. We reiterate our support for the @CIJ_ICJ order of February 2023 for Azerbaijan to ensure unimpeded movement along Lachin corridor in both directions”, X (28 July 2023), available at <https://twitter.com/UKinArmenia/status/1684970857188270081>
- Annexe 31** Ministry of Foreign Affairs of Cyprus @CyprusMFA, “Cyprus condemns the ongoing blockade of the #LachinCorridor & is deeply concerned with the humanitarian crisis in #NagornoKarabakh. #Azerbaijan must urgently lift the blockade and guarantee safety & freedom of movement, in line with the 2020 ceasefire statement & ICJ decision”, X (28 July 2023), available at <https://twitter.com/CyprusMFA/status/1684926924060037120>
- Annexe 32** MFEA Slovenia @mzez_rs, “Slovenia [emoji of flag of Slovenia] is concerned about the humanitarian situation affecting population in #Karabakh. Humanitarian aid must be allowed free passage for the people in need. Support to the @JosepBorrellF statement”, X (28 July 2023), available at https://twitter.com/mzez_rs/status/1684832642120687617
- Annexe 33** Ambassador Muriel Peneveyre @swissmfaeurasia, “[Emoji of flag of Switzerland] is concerned about the continued obstruction of access through the Lachin corridor and the deteriorating humanitarian situation. Free passage for civilians and essential goods must be urgently restored. Rapid and unimpeded humanitarian access must be allowed immediately”, X (31 July 2023), available at <https://twitter.com/swissmfaeurasia/status/1686024289017823232>
- Annexe 34** L. Moreno Ocampo, *Genocide against Armenians in 2023* (7 August 2023), available at <https://luismorenoocampo.com/wp-content/uploads/2023/08/Armenia-Report-Expert-Opinion.pdf>
- Annexe 35** Minister of Foreign Affairs of Lithuania Gabrielius Landsbergis @GLandsbergis, “Spoke with @AraratMirzoyan, expressed concern about the dire humanitarian consequences of the blocking of the Lachin corridor. Crucial to ensure unimpeded movement as ordered by ICJ. Reiterated firm belief in absolute necessity of working towards comprehensive & lasting peace”, X (9 August 2023), available at <https://twitter.com/GLandsbergis/status/1689208739117588480>

- Annexe 36** “Prominent genocide scholars have submitted an open letter to the UN Secretary-General, the UN High Commissioner for Human Rights, the Special Adviser of the UN Secretary-General on the Prevention of Genocide, and Member States of the UN Security Council regarding the potential for genocide in Artsakh (Nagorno-Karabakh)”, *The Armenian Genocide Museum-Institute Foundation* (9 August 2023), available at <http://www.genocide-museum.am/eng/11.8.23.php>
- Annexe 37** “Azerbaijan Television interviewed Ilham Aliyev in Basgal settlement of Ismayilli district”, *President of the Republic of Azerbaijan* (12 August 2022), available at <https://president.az/en/articles/view/56906>
- Annexe 38** Minister of Foreign Affairs of the Republic of Estonia Margus Tsahkna @Tsahkna, “Had a call w/ [Emoji of flag of Armenia] FM @AraratMirzoyan on Lachin corridor. The blockade & hum. situation of the local population are concerning. Hum. access must not be politicised by any actors. [Emoji of flag of Azerbaijan] has to guarantee safety & freedom of movement according to trilat. statement of 2020 & ICJ order”, *X* (14 August 2023), available at <https://twitter.com/Tsahkna/status/1691087763527925760>
- Annexe 39** Lemkin Institute for Genocide Prevention, *Active Genocide Alert Azerbaijan - in Artsakh* (18 August 2023), available at <https://www.lemkininstitute.com/active-genocide-alert-1/active-genocide-alert-azerbaijan---in-artsakh->
- Annexe 40** International Committee of the Red Cross, *Operational update on ICRC’s work across the Lachin Corridor* (20 August 2023), available at <https://blogs.icrc.org/ir/en/2023/08/operational-update-on-icrc-s-work-across-the-lachin-corridor>
- Annexe 41** J. Ernesto Mendez, *PRELIMINARY OPINION on the situation in Nagorno-Karabakh and on the need for the international community to adopt measures to prevent atrocity crimes* (23 August 2023), available at https://un.mfa.am/file_manager/un_mission/Preliminary%20Opinion%20-%202023.08.2023.pdf
- Annexe 42** Council of Europe, Commissioner for Human Rights, *Restore free movement along the Lachin Corridor and ensure the rapid and unimpeded delivery of humanitarian assistance in Nagorno-Karabakh* (28 August 2023), available at <https://www.coe.int/en/web/commissioner/-/restore-free-movement-along-the-lachin-corridor-and-ensure-the-rapid-and-unimpeded-delivery-of-humanitarian-assistance-in-nagorno-karabakh>
- Annexe 43** “Three more Armenians detained at Azerbaijan’s Lachin checkpoint”, *Eurasianet* (29 August 2023), available at <https://eurasianet.org/three-more-armenians-detained-at-azerbaijans-lachin-checkpoint>
- Annexe 44** S. Sargsyan, “Start of School in Jeopardy as Nagorny Karabakh Blockade Continues”, *Institute for War & Peace Reporting* (29 August 2023), available at <https://iwpr.net/global-voices/start-school-jeopardy-nagorny-karabakh-blockade-continues>
- Annexe 45** “Nagorno-Karabakh: ‘People are fainting queuing up for bread’”, *BBC* (30 August 2023), available at <https://www.bbc.com/news/world-europe-66646677>
- Annexe 46** Germany in the EU @germanyintheeu, “The situation in #NagornoKarabakh is catastrophic. Medication, food, electricity are lacking. Our appeal to Azerbaijan and also Russia: The Lachin corridor must be open. People must finally get what they need to live. @ABaerbock ahead of #Gymnich in [emoji of flag of Spain] Toledo”, *X* (31 August 2023), available at <https://twitter.com/germanyintheeu/status/1697184637720670649>

- Annexe 47** European Council, *Statement by the spokesperson of Charles Michel, President of the European Council, regarding Armenia and Azerbaijan* (1 September 2023), available at <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2023/09/01/statement-by-the-spokesperson-of-charles-michel-president-of-the-european-council-regarding-armenia-and-azerbaijan/>
- Annexe 48** Delegation of the European Union to the Council of Europe, *EU Statement on recent developments around the Lachin corridor* (6 September 2023), available at https://www.eeas.europa.eu/delegations/council-europe/eu-statement-recent-developments-around-lachin-corridor_en
- Annexe 49** “‘We are starving to death:’ Residents of Nagorno-Karabakh fear for future under blockade”, *CNN* (7 September 2023), available at <https://www.cnn.com/2023/09/06/europe/nagorno-karabakh-blockade-azerbaijan-armenia-intl-cmd/index.html>
- Annexe 50** Federal Foreign Office of Germany @AuswaertigesAmt, “The Lachin corridor must be reopened. The people in #NagornoKarabakh must receive vital humanitarian assistance. Foreign Minister @abaerbock spoke on the phone today with the FM of Azerbaijan @Bayramov_Jeyhun about opening this and possible other routes. 1/2”, *X* (8 September 2023), available at <https://twitter.com/AuswaertigesAmt/status/1700173471026647431> (certified translation from German)
- Annexe 51** Delegation of the European Union to the UN and other international organisations in Geneva, *United Nations Human Rights Council 54th Session - Item 2 - EU Statement* (12 September 2023), available at https://www.eeas.europa.eu/delegations/un-geneva/hrc54-item-2-eu-statement_en
- Annexe 52** Foreign Relations Committee, *Statement of Yuri Kim Acting Assistant Secretary of State for European Affairs Before the Senate Foreign Relations Committee* (14 September 2023), available at <https://www.foreign.senate.gov/hearings/assessing-the-crisis-in-nagorno-karabakh>
- Annexe 53** A. McGowan, “Azerbaijan’s Pressure on Nagorno-Karabakh: What to Know”, *Council on Foreign Relations* (14 September 2023), available at <https://www.cfr.org/in-brief/azerbaijans-pressure-nagorno-karabakh-what-know>
- Annexe 54** “Azerbaijani forces using Russian-style symbols are massing on the border of Armenia”, *The Telegraph* (15 September 2023), available at <https://telegraph.co.uk/world-news/2023/09/15/azerbaijani-troops-russian-style-symbols-armenia-border/>
- Annexe 55** Ministry of Defense of the Russian Federation, *Information bulletin of the Ministry of Defense of the Russian Federation on the activities of the Russian peacekeeping contingent in the Nagorno-Karabakh conflict zone (as of September 19, 2023)* (19 September 2023) (certified translation from Russian)
- Annexe 56** “Azerbaijani forces strike Armenian-controlled Karabakh, raising risk of new Caucasus war”, *Reuters* (19 September 2023), available at <https://www.reuters.com/article/armenia-azerbaijan-idCAKBN30POL9>
- Annexe 57** Intentionally Left Blank
- Annexe 58** G. Gavin, “Azerbaijan launches attack in Nagorno-Karabakh, announces ‘evacuation’ of Armenian population”, *Politico* (19 September 2023), available at <https://www.politico.eu/article/azerbaijan-launch-anti-terror-operation-nagorno-karabakh-armenia/>

- Annexe 59** Ministry of Defense of the Republic of Azerbaijan, *Military attachés were informed about local anti-terrorist activities conducted in the Karabakh region* (19 September 2023), available at <https://mod.gov.az/en/news/military-attaches-were-informed-about-local-anti-terrorist-activities-conducted-in-the-karabakh-region-49392.html>
- Annexe 60** European Parliament Delegations, *Joint statement on Azerbaijan's attack on Nagorno-Karabakh* (19 September 2023), available at <https://www.europarl.europa.eu/delegations/en/dsca/documents/communiques>
- Annexe 61** Peter Stano @ExtSpoxEU, "Azerbaijan: [EU] condemns the military escalation along Line of Contact & elsewhere in Karabakh. We call for immediate cessation of hostilities & for [Emoji of flag of Azerbaijan] to stop the current military activities. This shouldn't be pretext to force exodus of the local population <http://europa.eu/!XctvBb>", X (19 September 2023), available at <https://twitter.com/ExtSpoxEU/status/1704116258961084630>
- Annexe 62** Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, *Opération militaire azerbaïdjanaise au Haut-Karabagh* (19 September 2023), available at <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/armenie/evenements/article/operation-militaire-azerbaïdjanaise-au-haut-karabagh-19-09-23>
- Annexe 63** "Statement by the Presidential Administration of the Republic of Azerbaijan VIDEO", *Azertac* (19 September 2023), available at https://azertag.az/en/xeber/statement_by_the_presidential_administration_of_the_republic_of_azerbaijan-2754034
- Annexe 64** Ministry of Defense of the Republic of Azerbaijan, *Statement by Azerbaijan's Ministry of Defense* (19 September 2023, 14:25), available at <https://mod.gov.az/en/news/statement-by-azerbaijan-s-ministry-of-defense-49363.html>
- Annexe 65** "Azerbaijan launches massive offensive in Nagorno-Karabakh", *Eurasianet* (19 September 2023), available at <https://eurasianet.org/azerbaijan-launches-massive-offensive-in-nagorno-karabakh>
- Annexe 66** Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan, *No:533/23, Statement by Jeyhun Bayramov, Minister of Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan, at the 9422nd Meeting of the UN Security Council* (19 September 2023), available at <https://mfa.gov.az/en/news/no53323>
- Annexe 67** Ministry of Foreign Affairs, European Union and Cooperation of the Kingdom of Spain, *Official Statement on the Situation in South Caucasus* (19 September 2023), available at https://www.exteriores.gob.es/en/Comunicacion/Comunicados/Paginas/2023_COMUNICADOS/20230919_COMUNICADO035.aspx
- Annexe 68** Ministry of Foreign Affairs of the Kingdom of Norway @NorwayMFA, "1/2 There are reports of civilian victims from artillery shelling of Nagorno-Karabakh. Continued use of Azerbaijani military power may force the Armenian population to flee the region and create a humanitarian catastrophe. Such a tragedy must be avoided at all cost - @AHuitfeldt", X (19 September 2023), available at <https://twitter.com/NorwayMFA/status/1704177588829032928>
- Annexe 69** Ministry of Foreign Affairs of Cyprus @CyprusMFA, "#Cyprus categorically condemns the ongoing large-scale military aggression by #Azerbaijan against the #Armenian-populated #NagornoKarabakh We deplore the loss of lives caused by this utterly unjustified escalation. Azerbaijan must de-escalate now. A ceasefire is critical", X (19 September 2023), available at <https://twitter.com/CyprusMFA/status/1704187155956871315>

- Annexe 70** “Peacekeepers in Karabakh cannot use weapons if not under threat — senior legislator”, *TASS Russian News Agency* (19 September 2023), available at <https://tass.com/politics/1677179>
- Annexe 71** “Azerbaijan launches ‘anti-terrorist’ operation in Nagorno-Karabakh”, *Financial Times* (19 September 2023), available at <https://www.ft.com/content/62d7923b-e68d-41ff-9ad6-428562389510>
- Annexe 72** Lithuanian Foreign Minister, *Gabrielius Landsbergis @GLandsbergis*, *X* (19 September 2023), available at <https://twitter.com/GLandsbergis/status/1704124775365562504>
- Annexe 73** International Committee of the Red Cross *ICRC @ICRC*, “1/ Azerbaijan/Armenia: following today’s escalation of hostilities, we are extremely concerned about the humanitarian impact on civilians in the coming hours and days”, *X* (19 September 2023), available at <https://x.com/ICRC/status/1704184288487293309>
- Annexe 74** US Department of State Press Releases, *Call for End of Hostilities in Nagorno-Karabakh* (19 September 2023), available at <https://www.state.gov/call-for-end-of-hostilities-in-nagorno-karabakh/#:~:text=The%20United%20States%20is%20deeply,and%20undermine%20prospects%20for%20peace>
- Annexe 75** Ministry of Foreign Affairs of Japan, *Worsening of the situation in Nagorno-Karabakh (Statement by Foreign Minister Kamikawa Yoko)* (20 September 2023), available at https://www.mofa.go.jp/press/release/press4e_003300.html
- Annexe 76** Nagorno-Karabakh Human Rights Ombudsman *@ArtsakhOmbuds* “! More than 10,000 people are currently evacuated from their native communities, forced to find a shelter in other settlements of Artsakh, where relative safety can be provided. Among them are women, children and elderly, many of whom have been displaced for several times in their life already due to the Azerbaijani aggression. With no proper food, medication, hygiene essentials — this is a national catastrophe in real time and a gross violation of all fundamental human rights”, *X* (20 September 2023), available at <https://twitter.com/artsakhombuds/status/1704534153411035457>
- Annexe 77** “Azerbaijan and Armenian forces reach cease-fire deal for breakaway Nagorno-Karabakh”, *France 24* (20 September 2023), available at <https://www.france24.com/en/live-news/20230920-%F0%9F%94%B4-karabakh-armenians-agree-to-lay-down-arms-on-second-day-of-azerbaijan-offensive>
- Annexe 78** President of the European Council, *Charles Michel @CharlesMichel*, “Called on @presidentaz Aliyev in a phone call this morning to ensure full ceasefire & safe, dignified treatment by Azerbaijan of Karabakh Armenians. Their rights and security need to be credibly guaranteed. Access needed for immediate humanitarian assistance”, *X* (20 September 2023), available at <https://twitter.com/CharlesMichel/status/1704499593751277796>
- Annexe 79** Ministry of Foreign Affairs of the Hellenic Republic, *Announcement by the Ministry of Foreign Affairs regarding the developments in Nagorno Karabakh (Athens, 20.09.2023)* (20 September 2023), available at <https://www.mfa.gr/en/current-affairs/statements-speeches/announcement-by-the-ministry-of-foreign-affairs-regarding-the-developments-in-nagorno-karabakh-athens-20092023.html>

- Annexe 80** Organization for Security and Co-operation in Europe, *OSCE Chairman-in-Office Osmani calls for de-escalation and return to dialogue after meeting Ministers of Foreign Affairs of Armenia and Azerbaijan* (20 September 2023), available at <https://www.osce.org/chairpersonship/552871>
- Annexe 81** “Karabakh region: End the military escalation and ensure the safety and human rights of civilians”, *Council of Europe* (20 September 2023), available at <https://www.coe.int/en/web/commissioner/-/karabakh-region-end-the-military-escalation-and-ensure-the-safety-and-human-rights-of-civilians>
- Annexe 82** “Ilham Aliyev addressed the nation”, *President of the Republic of Azerbaijan Ilham Aliyev* (20 September 2023), available at <https://president.az/en/articles/view/61113>
- Annexe 83** “Chaos and Crisis as Azerbaijan Attacks Nagorno-Karabakh”, *Bellingcat* (21 September 2023), available at <https://www.bellingcat.com/news/2023/09/21/chaos-and-crisis-as-azerbaijan-attacks-nagorno-karabakh/>
- Annexe 84** Human Rights Defender of the Republic of Armenia, *The results of the monitoring and analyzes conducted by the Office of the Human Rights Defender of the RA prove that the humanitarian disaster in Nagorno-Karabakh is deepening hour by hour* (21 September 2023)
- Annexe 85** United States Mission to the United Nations, *Remarks by Ambassador Linda Thomas-Greenfield at a UN Security Council Briefing on Armenia and Azerbaijan* (21 September 2023), available at <https://usun.usmission.gov/remarks-by-ambassador-linda-thomas-greenfield-at-a-un-security-council-briefing-on-armenia-and-azerbaijan-2/>
- Annexe 86** Statement by Lord Ahmad of Wimbledon, Minister of State for the Middle East, North Africa, South Asia and United Nations at the United Nations Security Council, “UK urges all parties to respect ceasefire in Nagorno-Karabakh: UN Security Council statement”, *Gov.UK* (21 September 2023), available at <https://www.gov.uk/government/speeches/the-uk-urges-all-parties-to-respect-the-ceasefire-in-nagorno-karabakh-uk-at-the-security-council>
- Annexe 87** German Federal Foreign Office, *Speech by Foreign Minister Annalena Baerbock at the United Nations Security Council on the situation in Nagorno-Karabakh, Federal Foreign Office* (21 September 2023), available at <https://www.auswaertiges-amt.de/en/newsroom/news/-/2618034#:~:text=Far%20too%20many%20people%20have,completely%20cease%20its%20military%20actions>
- Annexe 88** UN Meetings Coverage and Press Releases, Security Council, *Latest Clash between Armenia, Azerbaijan Undermines Prospects of Peace, Speakers Warn Security Council, Calling for Genuine Dialogue to Settle Outstanding Issues* (21 September 2023), available at <https://press.un.org/en/2023/sc15418.doc.htm>
- Annexe 89** Minister of Foreign Affairs of Kingdom of Belgium, Hadja Lahbib @hadjalahbib, “Belgium condemns Azerbaijan's military operation against the Armenian population of #NagornoKarabakh and expresses deep regret over the numerous victims. We urge the respect of the security and rights of Armenians in Karabakh, as well as the ceasefire”, *X* (21 September 2023), available at <https://twitter.com/hadjalahbib/status/1704922816905204103>
- Annexe 90** “Telephone conversation with President of Azerbaijan Ilham Aliyev”, *Kremlin* (21 September 2023), available at <http://en.kremlin.ru/events/president/news/72312>

- Annexe 91** “Hundreds of Armenian heritage sites at risk in Nagorno-Karabakh”, *Cornell University* (21 September 2023), available at <https://as.cornell.edu/news/hundreds-armenian-heritage-sites-risk-nagorno-karabakh>
- Annexe 92** “Azerbaijan’s Aliyev Apologizes for Russian Peacekeeper Deaths in Karabakh”, *The Moscow Times* (21 September 2023), available at <https://www.themoscowtimes.com/2023/09/21/azerbaijans-aliyev-apologizes-for-russian-peacekeeper-deaths-in-karabakh-a82533>
- Annexe 93** “Elchin Amirbeyov: ‘Reintegration of Karabakh Armenians is an internal matter of Azerbaijan’”, *Report.az* (21 September 2023), available at <https://report.az/xarici-siyaset/elcin-emirbeyov-qarabag-ermenilerin-reinteqrasiyasi-azerbaycanin-daxili-isisdir> (certified translation from Azerbaijani)
- Annexe 94** Lemkin Institute for Genocide Prevention, @lemkininstitute, “There are stories coming out of Artsakh of the beheading of children and the separation of older boys and men from women and children. We hope these are not true, but we have every reason to believe that they are”, *X* (22 September 2023), available at <https://twitter.com/lemkininstitute/status/1705395252385714513>
- Annexe 95** UN Press Release, *Statement by Ms. Alice Wairimu Nderitu, UN Special Adviser on the Prevention of Genocide, on the situation in Armenia and Azerbaijan* (22 September 2023), available at https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/USG_Nderitu_Statement_Armenia_Azerbaijan_22092023.pdf
- Annexe 96** “The children of Artsakh (photos)”, *News.am* (22 September 2023), available at <https://news.am/eng/news/782680.html>
- Annexe 97** Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, *Statement of Foreign Minister of Armenia Ararat Mirzoyan at the 78th session of the United Nations General Assembly* (23 September 2023), available at https://www.mfa.am/en/speeches/2023/09/23/fm_unga/12236
- Annexe 98** Nagorno Karabakh Observer @NKObserver, “Reports of war crimes by Azeri forces in ethnic-Armenian Karabakhi villages. We’ve come across some reports, verified a few, working on getting a detailed picture. This could partially explain why many in the regions further out remain unaccounted for 3 days after the ceasefire”, *X* (23 September 2023), available at <https://twitter.com/nkobserver/status/1705605392074445040>
- Annexe 99** “Stepanakert and Baku reach 6 agreements”, *News.am* (23 September 2023), available at <https://news.am/eng/news/782870.html>
- Annexe 100** “Azerbaijan: Ensure Civilians’ Rights in Nagorno Karabakh”, *Human Rights Watch* (23 September 2023), available at <https://www.hrw.org/news/2023/09/23/azerbaijan-ensure-civilians-rights-nagorno-karabakh>
- Annexe 101** Laurence Broers @LaurenceBroers, “Some #Karabakh updates: Humanitarian situation critical in Stepanakert/Khankendi; seems gas and electricity not restored to town; people are in sleeping in public buildings and in some cases the streets. Sanitary situation very precarious”, *X* (23 September 2023), available at <https://twitter.com/laurencebroers/status/1705632539979788786>

- Annexe 102** Minister of Foreign Affairs of the Kingdom of the Netherlands, Hanke Bruins Slot @HankeBruinsSlot, “Met with Foreign Minister @AraratMirzoyan in New York. I echoed the EU’s clear position on the situation in #NagornoKarabakh: we condemn Azerbaijan's military operation and the harm caused among civilians. Humanitarian actors should be granted access to the region right away 1/2”, *X* (23 September 2023), available at <https://twitter.com/hankebruinslot/status/1705642674907193509>
- Annexe 103** C. Edwards, “Azerbaijan has reclaimed Nagorno-Karabakh. What does that mean for the tens of thousands living there?”, *CNN* (23 September 2023), available at <https://edition.cnn.com/2023/09/23/asia/nagorno-karabakh-armenia-azerbaijan-reintegrate-intl/index.html>
- Annexe 104** “Bodies of 100 victims are in settlements cut off from Stepanakert”, *News.am* (23 September 2023), available at <https://news.am/eng/news/782883.html>
- Annexe 105** “Scholz demands safety for people in Nagorno-Karabakh”, *Deutschland.de* (23 September 2023), available at <https://www.deutschland.de/en/news/scholz-demands-safety-for-people-in-nagorno-karabakh>
- Annexe 106** Ayshan Aslan-Mammadli @AyshanASLAN, *X* (24 September 2023), available at <https://twitter.com/AyshanASLAN/status/1706000549122801959>
- Annexe 107** O. Ivshina & R. Plummer, “Karabakh humanitarian fears grow with thousands sleeping on Stepanakert streets”, *BBC News* (24 September 2023), available at <https://www-bbc-com.cdn.ampproject.org/c/s/www.bbc.com/news/world-europe-66901759.amp>
- Annexe 108** Nagorno-Karabakh Human Rights Ombudsman @ArtsakhOmbuds, “The Office of the Human Rights Defender continues to collect the evidences of the civilian structure. These residential houses in Berqadzor of the Askeran region were targeted and destroyed by the Azerbaijani military forces during the attack on September 19, 2023”, *X* (24 September 2023), available at <https://x.com/ArtsakhOmbuds/status/1705978687504384133>
- Annexe 109** F. Light, “Fleeing bombs and death, Armenians recount fear and hunger”, *Reuters* (24 September 2023), available at <https://www.reuters.com/world/fleeing-bombs-death-karabakh-armenians-recount-visceral-fear-hunger-2023-09-24/>
- Annexe 110** Human Rights Defender of the Republic of Armenia, *Statement of the Human Rights Defender of Armenia on hatred towards Armenians by Azerbaijan* (24 September 2023)
- Annexe 111** “People evacuating en masse from Karabakh capital Stepanakert to Armenia (PHOTOS)”, *News.am* (25 September 2023), available at <https://news.am/eng/news/783063.html>
- Annexe 112** United States Agency for International Development, *Administrator Samantha Power At a Press Conference in Armenia* (25 September 2023), available at <https://www.usaid.gov/news-information/speeches/sep-25-2023-administrator-samantha-power-press-conference-armenia>
- Annexe 113** The UN Refugee Agency, *UNHCR ready to provide further humanitarian assistance for those fleeing to Armenia* (26 September 2023), available at <https://www.unhcr.org/news/press-releases/unhcr-ready-provide-further-humanitarian-assistance-those-fleeing-to-armenia>
- Annexe 114** G. Gavin, “‘We know we aren’t going back’: Nagorno-Karabakh Armenians face up to a life in exile”, *Politico* (26 September 2023), available at <https://www.politico.eu/article/we-know-we-arent-going-back-nagorno-karabakh-armenians-face-up-to-a-life-in-exile-refugees/>

- Annexe 115** UNHR Statements and Speeches, *Azerbaijan / Armenia - Comment by UN Human Rights Chief Volker Türk* (26 September 2023), available at <https://www.ohchr.org/en/statements-and-speeches/2023/09/azerbaijan-armenia-comment-un-human-rights-chief-volker-turk>
- Annexe 116** Caucasus Heritage Watch @CaucasusHW, “The video below shows two Azerbaijani soldiers firing on the 13th century Charektar Monastery, one from an armored vehicle. Such attacks are in direct violation of the ICJ’s provisional measure concerning Armenian cultural heritage and must be investigated and prosecuted”, *X* (26 September 2023), available at <https://twitter.com/CaucasusHW/status/1706826914009157724>
- Annexe 117** “50,243 forcibly displaced persons enter Armenia from Nagorno-Karabakh as of 15pm Wednesday”, *News.am* (27 September 2023), available at <https://news.am/eng/news/783649.html>
- Annexe 118** “Ruben Vardanyan arrested by Azerbaijani authorities, his wife confirms”, *Public Radio of Armenia* (27 September 2023), available at <https://en.armradio.am/2023/09/27/ruben-vadanyan-arrested-his-wife-confirms/>
- Annexe 119** “Monitoring Ethnic Cleansing in Nagorno-Karabakh”, University Network for Human Rights, available at <https://www.humanrightsnetwork.org/nk-live-monitor>
- Annexe 120** Illustrative List of Attacks by Azerbaijan on Farmers and Agricultural Equipment in Nagorno-Karabakh
- Annexe 121** Demonstrative List of Hate Speech and Racial Hatred by Azerbaijani State Officials, Public Figures and Other Individuals and Groups against Armenians Following the 19 September Military Assault against Nagorno-Karabakh
- Annexe 122** Compendium of Illustrative Images Showing the Civilian Suffering and Forced Displacement Resulting from Azerbaijan’s Military Assault on Nagorno-Karabakh and its Targeting of Civilians and Civilian Structures (Confidential)
-